Robustesse & territoires

QUEL(S) AVENIR(S) FACE AUX CRISES ?



LE PARLEMENT DES LIENS

UZÈS - 1er au 3 octobre 2026

RENCONTRES – ATELIERS
EXPÉRIMENTATIONS – DISCUSSIONS

Avec Oliver Hamant, Sophie Marinopoulos, Julie Chabaud, Jérôme Gaillardet, Sarah Vanuxem, Hubert Degoul, Hélène Meunier, Matthieu Brunet, Pierre Ozer, Céline Martin, le Réseau de la coopération...

Trois jours pour penser collectivement l'avenir du Pays d'Uzès face aux transformations en cours et à venir.

Crédits photos : 4 Œil production. Mise en page : La fourmi rouge c/o Mine de talents

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution Partage dans les mêmes conditions 4.0 International

SOMMAIRE

ARTICLES RÉDIGÉS PAR ISABELLE LOODTS, JOURNALISTE ET AUTRICE

- **« Robustesse & territoires » : le Parlement des Liens 2026 s'est ouvert avec la voix des jeunes 4**
- **De l'attractivité à l'habitabilité 10**
- **Face aux crises, penser autrement les transitions 15**
- **Du concept à l'opérationnel : faire territoire avant d'en avoir besoin 23**
- **Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? 29**

AVANT-PROPOS

« Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que nous avons utilisée lorsque nous les avons créés. »

Albert Einstein - 1946

Tous les grands travaux scientifiques internationaux (Rapport Meadows, GIEC, IPBES, Forum économique mondial...) convergent vers un même constat : nos sociétés devront faire face à des transformations de plus en plus fréquentes et profondes.

Le Pays d'Uzès n'échappe pas à cette réalité, et est déjà confronté aux conséquences des crises climatiques (sécheresses, inondations, gelées tardives), environnementales (dégradation et appauvrissement des sols, perte de biodiversité), mais aussi sociales et économiques (augmentation de la pauvreté, diminution de l'espérance de vie en bonne santé, isolement des personnes).

Dans ce contexte, comment construire un Pays d'Uzès capable de traverser ces crises tout en préservant la vie, les ressources nécessaires à la vie, et les liens sociaux ? Comment maintenir des territoires habitables, vivables à long terme ?

En 2026, le Parlement des Liens en partenariat avec le Réseau de la coopération et Marie-Hélène Pillot (Tempoco) ont réuni pendant trois jours, collectivités, chercheur•euses, associations, entreprises, habitantes et habitants afin d'imaginer collectivement ces manières d'habiter ensemble le territoire et de nourrir des politiques publiques capables de répondre aux défis en cours et à venir.

Olivier Hamant, spécialiste du concept de Robustesse, chercheur à l'INRAE et directeur de l'Institut Michel Serres, a été le grand témoin de ce Forum.

Un Forum composé de tables rondes et d'ateliers favorisant les échanges entre savoirs académiques et savoirs expérientiels, et dont les contenus et questionnements étaient nourrit par les réflexions menées avec les acteur•ices du territoire.

« Soyez radicaux, soyez radieux », Olivier Hamant, Parlement des liens 2026

« Robustesse & territoires »
Le Parlement des Liens 2026 s'est ouvert avec la voix des jeunes

Au lendemain d'une alerte rouge dans le Gard, le Parlement des Liens inaugurait, jeudi 1er octobre à Uzès, trois jours de rencontres autour de la « robustesse des territoires ». Pour cette première soirée, les paroles de jeunes lycéennes et lycéens ont servi de point de départ à un dialogue entre le biologiste Olivier Hamant et la psychologue Sophie Marinopoulos. Performance, communs, santé mentale, besoin de contrôle, éco-anxiété, bifurcation : c'est autour de ces notions que l'ouverture du forum a invité l'assemblée à déplacer son regard.

La veille, à 7 h 15, les téléphones avaient sonné dans le Gard pour demander aux habitant•es de rester chez elleux, de ne pas prendre leur voiture et, lorsque c'était possible, de gagner un étage. Bérengère Noguier, vice-présidente du Conseil départemental du Gard chargée de la transition énergétique et de la biodiversité, a repris ces circonstances encore fraîches dans les esprits pour évoquer la démarche Eau et Climat du Département, qui vise à bâtir une culture commune de l'adaptation. Elle a aussi évoqué l'appel à communs lancé par le Département, soulignant la volonté de favoriser la coopération plutôt que la concurrence. Pour elle, un territoire robuste est aussi un territoire qui ne laisse personne de côté dans les moments de crise, notamment les personnes confrontées au handicap, à un accident de la vie ou à une perte d'autonomie.

Fabrice Verdier, président de la Communauté de communes du Pays d'Uzès, a ramené cette réflexion à l'échelle des projets déjà engagés sur le territoire. Sur la mobilité, d'abord : comment proposer des déplacements moins impactants dans un territoire rural qui ne dispose pas des transports collectifs d'une métropole ? Sur l'alimentation, ensuite, avec une conserverie mobile imaginée par le centre social et soutenue par la Communauté de communes. « Quand on parle de circuit court, c'est un concept que tout le monde peut partager, mais après il faut le mettre en œuvre », a-t-il fait remarquer. L'outil ira donc jusqu'aux agricultrices et agriculteurs pour leur permettre de transformer leurs productions. Plutôt que de voir « dix paysan•nes individuellement » investir dans leur propre conserverie, « on va la faire ensemble ». Une cuisine centrale commune et une légumerie sont également en projet. Ces réponses locales et collectives ont annoncé les fils de discussion autour desquels se tisseront les journées suivantes du Parlement des Liens : les communs, la coopération, la souveraineté alimentaire et, surtout, la manière de passer « du concept à l'opérationnel ».



Hubert Degoul, administrateur de la Mutuelle Nationale Territoriale et d'Arcade VYV, a élargi la réflexion à la santé, envisagée bien au-delà du seul système de soins. L'eau, les déchets, les transports, la mobilité, l'aménagement : « Tout ça est intimement lié », a-t-il insisté. La notion de « territoire de pleine santé » invite à regarder tout ce qui, dans un territoire, contribue à prévenir plutôt qu'à réparer. Comment, dès lors, le Pays d'Uzès peut-il traverser les crises climatiques, environnementales, sociales et économiques tout en préservant la vie, les ressources nécessaires à la vie et les liens sociaux ? C'est la question que le Parlement des Liens a placée au cœur de cette édition.

Henri Trubert, fondateur du Parlement des Liens, est lui aussi reparti de l'alerte de la veille, invitant l'assemblée à imaginer une sirène semblable qui retentirait chaque fois qu'une espèce disparaît, que la pollution augmente ou qu'un sol est dégradé ; une alerte qui résonnerait presque continuellement. « On déplore les effets d'un système dont on continue à gérer les causes » : par cette paraphrase de Bossuet, Henri Trubert a pointé la contradiction qui consiste à nous alarmer des inondations, des chaleurs ou des incendies tout en continuant à « fortifier les causes qui les font naître ». Et de proposer une autre voie : « Il ne s'agit pas de s'adapter, il s'agit de concevoir des adaptabilités. »

LA PAROLE AUX JEUNES

Cette soirée d'ouverture étant dédiée à la parole des jeunes, c'est à travers des chroniques sonores que leurs voix se sont fait entendre. Quelques mois plus tôt, les éco-délégué•es du lycée Charles Gide, alors en terminale, ont participé à cinq ateliers autour de la robustesse animés par Marie-Hélène Pillot, animatrice de coopération et coordinatrice du Parlement des liens. Depuis, ils ont passé leur bac et poursuivent leurs études aux quatre coins de la France. C'est grâce à l'enregistrement de leurs réflexions par Radio Fuze que leurs idées ont pu être diffusées pendant le Parlement.

Au fil des ateliers, les lycéennes et lycéens ont soumis le territoire à différents « tests de fluctuation ». Que se passerait-il en cas d'effondrement de la biodiversité ? Que révélerait une coupure des services numériques américains sur nos propres dépendances ? Lors de la cinquième séance, un exercice intitulé « Le souvenir du futur » les a projeté en 2035 : à quoi ressembleraient alors leur territoire et leur vie ? De ce travail sont nés des « rapports d'étonnement ». « C'est [...] repenser le lien entre [...] l'humain et son environnement », commence une voix. La nature ne devrait plus être pensée comme quelque chose d'extérieur à nous : « Tout ce qu'on va faire sur la nature va avoir des conséquences sur nous. » Une autre idée arrive presque immédiatement : développer la connaissance de la biodiversité, par l'éducation mais aussi par le débat, et créer « des lieux où on puisse avoir aussi des débats sains ».
Les sujets se mêlent parce que, pour ces jeunes participant•es, ils ne sont justement pas séparés : « Le fait de créer des espaces de débat, le fait de penser à de nouvelles façons de fonctionner, le fait de penser à la biodiversité [...] la vérité, c'est que ça va tous ensemble. » Une formule simple résume cette réflexion : « On est un écosystème, on a besoin les un•es des autres. »

Au milieu de la chronique surgit une image évocatrice : on peut planter une graine et favoriser les conditions de sa croissance, mais « la graine, elle pousse toute seule ». « On peut commencer, on peut essayer d'encourager, mais ce sera jamais nous qui ferons tout. » L'idée, poursuivent les jeunes, est de « travailler en tandem avec la nature, pas de la contrôler ».

Cette métaphore de la graine a particulièrement retenu l'attention de la psychologue clinicienne et psychanalyste Sophie Marinopoulos : « [...] ce n'est pas anodin [...] cette façon qu'iels ont [...] de nous inviter à laisser faire. Peut-être qu'iels nous disaient aussi à nous de les laisser faire. » Il s'agit, poursuit-elle, de préserver « des espaces de pensée et des espaces de croissance pour tous les milieux, pas simplement pour les humain•es ».

LE CHÊNE, OU L'ÉLOGE DE CE QUI PARAÎT INUTILE

Cette idée de laisser au vivant une marge pour évoluer rejoint directement la manière dont Olivier Hamant définit la robustesse. Mais elle suppose de renoncer à une habitude profondément ancrée dans nos organisations : chercher à prévoir toujours davantage pour optimiser. Pour le chercheur à l'INRAE, directeur de l'Institut Michel Serres et grand témoin de ces trois journées, le problème tient d'abord au monde pour lequel nous avons conçu nos organisations : « On est en train de passer du monde de la moyenne au monde de l'écart-type. » Le « monde de la moyenne » est celui dans lequel les conditions restent suffisamment stables pour prévoir, calculer et optimiser. Dans celui de « l'écart-type », les fluctuations prennent de l'ampleur et les prévisions deviennent moins fiables. Nos organisations, elles, restent largement conçues pour la performance. « On a tellement appuyé sur la performance qu'on a créé un burn-out planétaire. »

Olivier Hamant convoque alors le chêne. Son nom latin, Quercus robur, semble presque le prédestiner à la démonstration. L'arbre produit une profusion de feuilles, de bourgeons et de branches dont une partie ne lui servira jamais. Du point de vue de la performance, c'est beaucoup d'énergie dépensée pour rien. Du point de vue de la robustesse, c'est précisément ce qui lui permet d'affronter le vent, le gel ou la sécheresse.

À l'autre extrême, un arbre parfaitement optimisé n'aurait qu'une tige et une feuille : aucune ressource gaspillée, aucune redondance. Et plus aucune marge si cette unique feuille disparaît. « La robustesse se construit contre la performance, contre l'efficacité, contre l'efficience. » Chez le chêne, ce qui paraît inutile ne l'est donc pas nécessairement. Le surplus, le détour, la redondance lui donnent plusieurs manières de continuer à vivre lorsque les conditions changent.

LA ROBUSTESSE EN QUELQUES MOTS

« La robustesse, c'est être stable à court terme et viable à long terme dans les fluctuations. » Olivier Hamant

Le chêne en donne une image simple. Il produit davantage de feuilles, de branches et de bourgeons que ce qui semble strictement nécessaire. Cette redondance, peu performante en apparence, lui permet pourtant de continuer à vivre lorsque les conditions changent.

À l'inverse, un arbre optimisé à l'extrême - une tige, une feuille - serait très efficace tant que tout se passe comme prévu et très vulnérable dès que survient un imprévu.

La robustesse ne cherche donc pas à supprimer les fluctuations. Elle consiste à conserver suffisamment de marges et de possibilités pour pouvoir les traverser.

QUAND LES COMMUNS DE L'EAU RÉSISTENT À LA PANNE

Olivier Hamant poursuit sa démonstration avec la crise de l'eau qu'a connue La Paz en 2016. Lorsque le réseau central a cessé de fournir suffisamment d'eau, les quartiers qui en dépendaient ont été durement touchés. Celles et ceux qui le pouvaient se sont tourné•es vers l'eau en bouteille, dont le prix a augmenté. Dans certaines périphéries pauvres, des femmes avaient depuis longtemps organisé des communs de l'eau, précisément parce que leurs quartiers étaient mal desservis. Ces réseaux ont continué à fonctionner lorsque le système central a défailli. Il serait tentant d'en conclure que les populations les plus pauvres seraient plus robustes parce qu'elles ont appris à se débrouiller. Olivier Hamant met en garde contre cette lecture. Leur capacité à faire face ne peut pas devenir l'alibi d'un système qui permettrait aux plus favorisé•es de ne rien changer. L'expérience de La Paz ramène surtout les communs dans la discussion. « L'ère qui vient, c'est plutôt l'ère des communs », avance Olivier Hamant. La coopération, dans cette perspective, n'est pas une simple invitation à bien s'entendre : « La coopération, c'est quand vous allez contre votre performance individuelle pour nourrir la robustesse du groupe. » Même le chêne coopère. En perdant ses feuilles, il nourrit le sol et l'écosystème dont il dépend. Si une bourrasque les emporte ailleurs, elles profiteront à d'autres. Le bénéfice individuel n'est ni immédiat ni garanti et, surtout, l'arbre ne contrôle pas le destin de ce qu'il donne.

JUSQU'OÙ VOULONS-NOUS TOUT CONTRÔLER ?

Du chêne aux communs de l'eau de La Paz, une même idée se dessine : la robustesse ne se construit jamais seul. Elle dépend des liens qui nous unissent à un milieu et aux autres. Olivier Hamant rassemble ces interdépendances sous la notion de « santé commune » : « 100 % de la santé humaine dépend de la santé sociale. 100 % de la santé sociale dépend de la santé des milieux naturels. » Les rivières en donnent une autre illustration. Nous les avons canalisées pour maîtriser leur cours et accélérer l'écoulement de l'eau. Leur rendre des méandres permet au contraire à l'eau de s'étaler davantage et de pénétrer dans les sols. La rivière retrouve un espace où fluctuer. « À vouloir tout contrôler, on perd le contrôle. »

La question du contrôle fait alors passer la discussion du territoire à l'intime. Sophie Marinopoulos l'observe jusque dans les objets de puériculture conçus pour sécuriser les gestes du quotidien. Elle prend l'exemple de ces sièges dans lesquels on installe et attache les bébés dans le bain : « Le bébé ne fait jamais l'expérience de la main qui le porte, qui va peut-être le lâcher, mais qui va entraîner [...] une parole : «Ah, t'as glissé, t'as eu peur» [...] toute cette musicalité qui va avec, c'est-à-dire tout ce qui humanise les liens humains. » Et puis il y a les babyphones. « On ne peut plus prendre un apéro sans avoir trois babyphones sur la table. » Un rire de connivence parcourt l'assemblée. Sophie Marinopoulos poursuit : « C'est collectivement qu'on va contenir les angoisses et pas avec de la technologie. »

Derrière ces objets, Sophie Marinopoulos interroge plus largement ce qui nourrit nos relations. « Nous sommes malnutris dans notre culture humaine, nous sommes malnutris dans nos relations », affirme-t-elle. Pour grandir, un•e enfant doit pouvoir habiter son corps, expérimenter le monde par ses sens, mais aussi être regardé•e, porté•e, « pensé•e » par un•e autre. « Iel ne peut pas penser s'iel n'est pas pensé•e. » Tout cela demande du temps. Les enfants, remarque-t-elle, « nous poussent à la culture du ralentissement, iels nous obligent à ralentir ».

Plutôt que de chercher à répondre toujours davantage au besoin de sécurité, Olivier Hamant propose quant à lui de viser la sérénité : créer « des conditions dans lesquelles on n'a pas besoin de tout contrôler », jusqu'à pouvoir être « en sécurité sans se poser la question de la sécurité ».

RENDRE LA ROBUSTESSE DÉSIRABLE

COMMENT RENDRE LA ROBUSTESSE DÉSIRABLE ?

La question a surgi dans la salle. Car si la performance reste associée à la réussite, comment donner envie d'un modèle qui valorise au contraire les marges, le ralentissement et les détours ?

Au fil de la soirée, Olivier Hamant et Sophie Marinopoulos ont aussi parlé de jeu, de créativité, de fête et de lieux où l'on peut simplement se rencontrer. Une manière de rappeler que changer de modèle ne peut pas se résumer à de nouvelles contraintes : il faut aussi pouvoir éprouver le plaisir de faire autrement.

La soirée en donnait peut-être déjà un aperçu. Elle s'est poursuivie autour de la Grande Tablée des Liens, préparée par Pollen Buvette autour d'un repas local et engagé.

CE QUE LES JEUNES VOIENT VENIR

Les inquiétudes exprimées par les jeunes, elles, sont très concrètes. Lorsqu'iels se projettent en 2035, iels parlent de pollution des sols et de disparition de la biodiversité. L'un d'eux espère voir apparaître des législations limitant l'usage des pesticides pour retrouver « un environnement qui soit sain ». Une autre élève imagine que les écarts pourraient encore se creuser entre celles et ceux qui veulent agir pour la planète et celles et ceux qui s'y opposent. Les tensions, la violence et la difficulté à continuer à se parler occupent aussi leurs réflexions.

C'est précisément à cet endroit que Sophie Marinopoulos apporte une nuance au vocabulaire employé pour parler de la santé mentale des jeunes. Celle-ci,

rappelle-t-elle, se joue d'abord dans les relations : « La santé mentale, c'est avant tout la santé de nos relations. C'est la santé des liens. »
Le terme « éco-anxiété », en revanche, ne la convainc pas. « L'éco-anxiété, c'est un référentiel médiatique, pas du tout un référentiel médical ni de santé mentale. C'est utilisé dans les médias, ça va vite, on sait tout de suite de quoi ça parle, mais c'est mal nommé parce que l'anxiété, par définition, n'a pas d'objet. » Si elle conteste le terme, Sophie Marinopoulos n'en minimise pas la réalité qu'il cherche à désigner : « Il n'empêche qu'il y a de la détresse [...] et qu'un des remèdes, c'est le collectif. »

NE PAS LAISSER LES JEUNES SEULS DANS LEUR COLÈRE

Alors que le Parlement des Liens se tient au moment même où des lycéennes et lycéens font entendre leur colère dans toute la France, les paroles entendues à L'Ombrière font directement écho à l'actualité. Sophie Marinopoulos fait elle-même le rapprochement : « Moi, je suis très contente de les voir se manifester et commencer à gronder, peut-être montrer les dents. » Amenant la notion de « bon ancêtre », la psychologue pousse plus loin la question de la place des adultes : penser aux générations suivantes ne suffit pas, il faut aussi savoir être présent•e lorsqu'elles contestent ce qu'on leur laisse. Sophie Marinopoulos se souvient ainsi d'enseignant•es qui entouraient leurs élèves pendant des manifestations pour les protéger : « Le bon ancêtre, c'est celui qui sait protéger ses jeunes quand ils commencent à se manifester et à demander la révolution, si on peut dire. » Puis elle ajoute : « On ne les lâche pas dans la colère. On est avec eux, on est là. »

DÉRAILLER POUR TROUVER SA PLACE

La place laissée aux jeunes ne s'est pas limitée aux témoignages sonores. Bastien, 21 ans, a rejoint les intervenant•es face au public. Quelques minutes plus tôt, Olivier Hamant avait lancé : « Quand on déraille, les chemins s'ouvrent. » Bastien, lui, a justement bifurqué. Bon élève, particulièrement en mathématiques et en physique, il était parti après le bac étudier les mathématiques et l'informatique à la Sorbonne. La logique des notes l'avait pourtant toujours laissé perplexe : « Je n'ai jamais compris l'intérêt d'aller chercher une note. Ce qui m'intéressait, c'était vraiment la connaissance. » Après deux années d'études, une question s'est imposée : « Mais pourquoi je fais ça, en fait ? » Il a quitté cette formation et étudie aujourd'hui l'économie sociale et solidaire et la gestion associative. En parallèle, il travaille dans une association où il anime des formations autour des questions écologiques. « Moi, ce qui m'intéresse, en fait, c'est la coopération, c'est faire des choses qui sont vraiment utiles dans un monde qui justement devient de plus en plus invivable. » Mais Bastien ne parle pas seulement de son parcours. Il évoque aussi une génération qui peine à trouver sa place : « Tout mon entourage a des problèmes de santé mentale », dit-il, avant d'aborder l'entrée dans le monde professionnel et le sentiment de ne pas être entendu. « J'ai l'impression que pas grand monde nous donne notre place. Pourtant, les jeunes sont légitimes de parler. »



TROIS QUESTIONS POUR LA SUITE

COMMENT GOUVERNER SANS PRÉTENDRE TOUT CONTRÔLER ?

Dans un monde de fluctuations, la posture du « je veux, je sais comment faire » atteint ses limites. Comment créer des espaces où les savoirs, les expériences et les initiatives du territoire puissent réellement participer aux décisions ?

COMMENT PASSER DU CONCEPT AU TERRITOIRE ?

Conserverie mobile, cuisine centrale, légumerie, atelier citoyen, réseau de coopération : le Pays d'Uzès ne part pas de rien. L'enjeu est aussi de rendre visible ce « déjà-là » et de trouver les moyens de le relier.

QUELLE PLACE DONNER AUX JEUNES ?

Leurs voix ont été entendues lors de la soirée d'ouverture du Parlement des Liens. Mais comment leur faire une place là où se discutent les choix qui engagent leur avenir ?

PAR OÙ COMMENCER POUR S'ENROBUSTER ?

Le témoignage de Bastien a touché l'assemblée. Les questions venues de la salle ont ensuite ramené la discussion vers la robustesse et son application aux territoires. En quoi se distingue-t-elle de la résilience, de la flexibilité ou de l'agilité ? Et surtout, comment passer du concept à la pratique à l'échelle locale ? Pour Olivier Hamant, résilience et robustesse ne se confondent pas. La résilience suppose de retrouver un équilibre après un choc ; la robustesse consiste plutôt à pouvoir continuer à vivre dans un monde où les fluctuations deviennent la norme. Flexibilité et agilité peuvent y contribuer, mais elles peuvent aussi rester au service d'une logique de performance : on apprend alors à mieux contourner les obstacles sans forcément interroger la destination. La robustesse invite à changer plus profondément notre rapport aux fluctuations et au risque.



Une autre question a porté sur les lieux où pourrait s'inventer une gouvernance plus robuste. Le Pays d'Uzès n'en est pas à sa première expérience. En 2021, un atelier citoyen consacré à l'agriculture avait réuni citoyen•nes tirés au sort, volontaires, associations, agriculteur•ices, élu•es et technicien•nes. De cette expérience est notamment né un travail autour d'un espace-test agricole, mais aussi la possibilité de « recréer du dialogue avec des personnes qu'on ne connaît pas, qui n'ont peut-être pas forcément notre avis ». Preuve que même si « on n'a pas les mêmes expertises », on peut « finalement apprendre à coopérer ». Cette coopération suppose de changer de posture. Olivier Hamant oppose celle du meneur, qui affirme « je veux, je sais comment faire », à celle du facilitateur : « J'ai envie, je ne sais pas comment faire. » Reconnaître que l'on ne sait pas ouvre alors un espace où peuvent entrer d'autres expériences et d'autres savoirs.

Faut-il aller plus loin et imaginer des formes de Parlements des Liens à l'échelle des territoires ? Olivier Hamant propose en tout cas de ne pas partir d'une page blanche : « Il y a un déjà-là robuste dans le territoire. » Il s'agit alors de repérer ces initiatives et de les relier « en archipel ». L'ouverture du Parlement des Liens 2026 a donné corps à la robustesse de cette manière : en partant de ce qui existe déjà, non pour en faire un modèle à appliquer, mais pour apprendre à mieux le voir et à le relier.

D'AUTRES IMAGINAIRES DU VIVANT

Dans le hall de L'Ombrière, les « Poissons métaphoriques, ou les autres imaginaires du vivant » de Christine Mirgalet ont accompagné les trois journées du Parlement des Liens. Invitée à présenter son travail lors de la soirée d'ouverture, l'artiste a expliqué combien elle se retrouvait dans cette volonté de faire dialoguer savoirs, perceptions et émotions. Pour elle, créer permet aussi de transformer ce qui inquiète : « L'art comme un mode d'expression, comme un exutoire aux angoisses, comme un bonheur immense et dérisoire. »

Cette pratique artistique côtoie un autre engagement, très concret. Membre active du Conseil Citoyen de l'Accueil des Réfugiés en Uzège (CCARU), Christine Mirgalet accompagne depuis plusieurs années des personnes arrivées sur le territoire. Elle raconte comment ces rencontres ont peu à peu déplacé les regards de part et d'autre, dans un « apprivoisement réciproque ». Aider, mais aussi apprendre de l'autre, sans réduire son histoire à ce qu'iel a traversé : « Ça a déplacé nos points de regard, ça a déplacé nos points de vue et ça nous a enrichis. »

Dans ses dessins comme dans cet engagement, il est finalement question de ce que la rencontre peut produire. Christine Mirgalet décrit son travail artistique comme une manière de se libérer d'une part de ses propres inquiétudes, mais aussi de chercher un terrain commun lorsque ses œuvres rencontrent le regard d'autrui.

SIX IDÉES À RETENIR

1. GARDER DES MARGES PLUTÔT QUE TOUT OPTIMISER

Dans un monde où les fluctuations augmentent, rechercher partout la performance peut rendre les systèmes plus fragiles. La robustesse suppose au contraire de conserver de la redondance, du temps et des possibilités inutilisées. « La robustesse se construit contre la performance, contre l'efficacité, contre l'efficience. » - Olivier Hamant

2. LA ROBUSTESSE SE CONSTRUIT AVEC LES AUTRES

Les communs de l'eau de La Paz montrent ce que des organisations collectives peuvent perdurer lorsque le système centralisé défaille. Coopérer suppose parfois de renoncer à maximiser son propre intérêt : « La coopération, c'est quand vous allez contre votre performance individuelle pour nourrir la robustesse du groupe. » - Olivier Hamant

3. NOS SANTÉS SONT INTERDÉPENDANTES

La « santé commune » relie directement les humain•es, leurs relations et les milieux dans lesquels iels vivent : « 100 % de la santé humaine dépend de la santé sociale. 100 % de la santé sociale dépend de la santé des milieux naturels. » - Olivier Hamant

4. TOUT CONTRÔLER NE NOUS REND PAS NÉCESSAIREMENT PLUS SEREINS

Du cours des rivières à l'éducation des enfants, les échanges ont interrogé notre recherche permanente de maîtrise. Faire l'expérience du monde, pouvoir compter sur les autres et accepter une part d'incertitude ouvrent une autre voie. « C'est collectivement qu'on va contenir les angoisses et pas avec de la technologie. »
Sophie Marinopoulos

5. FAIRE UNE PLACE PLUTÔT QUE PARLER À LA PLACE

Les jeunes ont parlé de la graine qui « pousse toute seule » et de la nécessité de travailler « en tandem » avec la nature. Sophie Marinopoulos y a entendu aussi une invitation adressée aux adultes : savoir laisser des espaces de croissance et soutenir les jeunes lorsqu'iels prennent la parole. Bastien l'a formulé simplement : « Les jeunes sont légitimes de parler. »

6. PASSER DU MENEUR AU FACILITATEUR

Dans un monde incertain, gouverner ne consiste plus nécessairement à arriver avec la solution. Olivier Hamant oppose au « je veux, je sais comment faire » du meneur une autre posture, celle du facilitateur : « J'ai envie, je ne sais pas comment faire. » Reconnaître que l'on ne sait pas ouvre une place aux savoirs, aux expériences et aux initiatives des autres.

De l'attractivité à l'habitabilité

Comment rendre un territoire plus robuste face aux bouleversements qui s'annoncent ? Au deuxième matin du Parlement des liens 2026, neuf initiatives françaises et belges ont été présentées à trente élu•es et technicien•nes de la Communauté de communes Pays d'Uzès. Avec une invitation : partir de ce qui s'expérimente déjà ailleurs pour interroger l'avenir de leur propre territoire.

Eau, alimentation, agriculture, santé, recherche, participation citoyenne : les expériences viennent de Wallonie, des Cévennes, du massif de la Chartreuse ou de Gironde. Cinq minutes sont accordées à chacune, avant un temps d'échange. En introduisant la matinée, Marie-Hélène Pillot, coordinatrice et animatrice du Parlement des liens, donne le ton : face aux crises du climat, de l'eau ou de la santé, la question n'est plus seulement « qu'est-ce qu'on fait demain ? », mais « qu'est-ce qu'on fait [...] dès aujourd'hui ? »

Le mot « robustesse » est déjà familier à clles et ceux qui ont suivi la première journée, mais il s'agit cette fois de le confronter au terrain. À l'échelle d'une vallée, d'une commune, d'une ferme ou d'un bassin versant, comment se préparer aux bouleversements sans prétendre tout prévoir ni tout maîtriser ? Et que peuvent apprendre ces expériences au Pays d'Uzès, au moment où la Communauté de communes prépare son projet de territoire pour les dix prochaines années ?

APRÈS LA CATASTROPHE, NE PAS RECOMMENCER COMME AVANT

Pierre Ozer, géographe et climatologue à l'Université de Liège, nous emmène sur un territoire où la catastrophe a déjà eu lieu. Le 14 juillet 2021, des pluies exceptionnelles ont provoqué en Wallonie des inondations meurtrières : trente-neuf personnes ont perdu la vie et les dégâts se sont chiffrés à cinq milliards d'euros. Environ 3 500 personnes auraient également été déplacées par la catastrophe, estime-t-il, même si ce chiffre reste mal documenté.

Que fait-on après cela ? Pierre Ozer raconte comment, avec d'autres actrices et acteurs du territoire, iels ont choisi, après les inondations, de ne pas construire la réponse « d'en haut » : iels ont cherché à faire dialoguer les scientifiques avec les administrations et les responsables politiques, en associant à cette réflexion les actrices et acteurs culturels, celles et ceux de l'éducation populaire et, surtout, les habitant•es qui avaient traversé la catastrophe, ces « expert•es du vécu », comme les appelle Pierre Ozer. Le théâtre, le documentaire et d'autres formes sensibles ont aussi été mobilisés pour faire entendre ces expériences autrement et amener les responsables politiques à porter un autre regard sur la catastrophe et ses conséquences. Il ne s'agit pas de prétendre que cela n'arrivera « plus jamais », explique Pierre Ozer, mais de faire en sorte que ce ne soit « plus jamais comme ça ».

Quelques centaines de kilomètres plus au sud, c'est encore l'eau qui oblige à revoir les manières de faire. Valentin Wendling, hydrologue, raconte ce qui s'est passé dans une vallée des Cévennes confrontée à la sécheresse. Lorsque l'eau a cessé de couler au robinet, une ancienne source a été reconnectée. Mais on a vite découvert pourquoi elle avait été abandonnée : son eau contenait de l'arsenic. Il a fallu fermer le réseau et ravitailler les habitant•es en eau.



Cet épisode est à l'origine d'un laboratoire vivant où chercheuses, chercheurs et habitant•es travaillent désormais ensemble. Iels cartographient les usages et les ressources, mesurent la pluie, confrontent leurs observations. Les agences et les services chargés de l'eau participent également aux discussions. Les règles de gestion, souvent pensées pour des territoires de plaine, se confrontent ainsi à la réalité de la montagne. Le problème de l'eau n'a pas disparu, mais le travail mené a permis de remettre autour de la table des acteur•ices qui peinaient à se parler et de faire du partage de l'eau un sujet que l'on peut à nouveau discuter collectivement.

MÉNAGER DES MARGES DE MANŒUVRE

Comment apprendre de telles expériences sans chercher à les reproduire à l'identique ? Ce questionnement est au cœur de la démarche du projet Enrobuster la Wallonie. Cette initiative, présentée par Gatien Bataille et soutenue pendant cinq ans par la Région wallonne, accompagne des acteur•ices et des territoires sur le chemin d'une robustesse nécessairement « située » : il ne s'agit donc pas de fabriquer un mode d'emploi valable partout, mais de documenter les expériences et de tenter d'en dégager des « ingrédients » plutôt que des recettes. À partir de là se construisent des parcours que chacun•e pourra adapter à son contexte. Les premiers seront proposés en janvier 2027. Gatien Bataille compare cette manière d'avancer à une rivière dont on ne connaît pas à l'avance le tracé. Elle trouve son chemin en fonction du terrain qu'elle rencontre. Et pour cheminer, insiste-t-il, mieux vaut chercher des allié•es que partir seul•e.

L'expérience racontée ensuite par Nadine Bagué montre à quel point ces chemins peuvent prendre des directions inattendues. En Chartreuse, le changement climatique a fragilisé le modèle de plusieurs petites stations de ski. Une réflexion participative a été engagée sur leur avenir et trois remontées mécaniques ont finalement été démontées. Plus d'un million d'euros de dette ont pu être remboursés et le budget consacré à la jeunesse a été doublé.

Mais l'expérience ne s'est pas arrêtée à la question du ski. La réflexion s'est élargie à ce qui permet de vivre sur ce territoire : comment y grandir, s'y loger, se déplacer ? Quelle place pour l'agriculture et la forêt ? Comment prendre soin du milieu et des liens sociaux ? Le renoncement à un modèle devenu vulnérable a ainsi ouvert la voie à d'autres choix pour le territoire.

REPRENDRE PRISE SUR CE DONT ON DÉPEND

Se loger, disposer d'eau, pouvoir se nourrir : ces mêmes questions traversent la démarche de Cévennes 2050. Créé fin 2024, le collectif s'est notamment penché sur la faible part de l'économie alimentaire réellement locale, estimée entre 6 et 8 %.

Pour tenter de la renforcer, il travaille à la création de sa propre foncière agricole et à l'acquisition de la Ferme du Cambon, dont quatre hectares sont cultivables. Le lieu doit permettre d'installer des agriculteur•ices, mais aussi d'expérimenter. Que peut-on produire ici ? Avec quelle eau ? Comment transformer les récoltes ? Quels outils peuvent être construits et partagés ? À travers la ferme, Cévennes 2050 cherche ainsi à reprendre localement prise sur une partie de ce dont dépend l'alimentation du territoire.

L'habitabilité d'un territoire ne dépend pas seulement des ressources dont disposent ses habitant•es. Elle tient aussi à l'attention portée aux personnes, à leurs besoins et à leurs fragilités, à toutes les étapes de la vie, jusque dans le rapport à la mort. C'est notamment ce qu'explore la commune de Saint-Médard-en-Jalles, en Gironde, à travers une démarche présentée par Julie Chabaud.

Cette ville de 33 000 habitants, largement boisée, a développé un projet de « ville-forêt » et noué un partenariat avec la Chaire de philosophie à l'hôpital. La démarche s'inspire notamment des réflexions de Cynthia Fleury et d'Antoine Fenoglio, auteurs de la Charte du Verstohlen, et s'articule autour d'une question : « C'est quoi une ville du prendre soin ? »

Le « prendre soin » s'expérimente alors dans des lieux très différents : à l'école, dans les EHPAD, mais aussi autour de la mort et dans les cimetières. Comment prendre soin des morts, de celles et ceux qui restent, des lieux où l'on enterre ? Ces questions entrent elles aussi dans la réflexion sur la ville. Un Parlement des soins a vu le jour et, aujourd'hui, l'École du Prendre Soin réunit habitant•es, élu•es, agent•es, entreprises et opérateur•ices au sein d'une communauté apprenante.

Julie Chabaud invite ainsi à regarder ensemble les vulnérabilités et les capacités d'un territoire. Une manière, aussi, de se préparer à vivre dans un monde où les bouleversements ne seront plus des parenthèses. « La post-catastrophe, ce n'est pas une crise après une autre crise », dit-elle. Il faut désormais apprendre à vivre avec des fluctuations plus fréquentes et plus intenses.

CE QUI NE PEUT ÊTRE VOLÉ

Que risquons-nous de perdre dans un monde fragilisé par les crises ? C'est la question au cœur de la Charte du Verstohlen, écrite par la philosophe Cynthia Fleury et le designer Antoine Fenoglio à partir des travaux du séminaire Design with Care de la Chaire de philosophie à l'hôpital. Leur manifeste propose de nommer ce qui est essentiel à une « vie bonne » et qu'il faut empêcher de nous être retiré.
Les auteur•ices évoquent notamment :
- le silence ;
- l'horizon ;
- le soin des morts ;
- la liberté d'usage ;
- la qualité de vie ;
- la santé physique et psychique ;
- le temps long ;
- la possibilité de demeurer et de devenir.

La Charte s'intéresse également aux moyens d'empêcher ce « vol » : le proof of care, le climat de soin, l'enquête, le droit d'expérimentation, la « générativité du vulnérable » et, plus largement, la furtivité.

Le mot allemand verstohlen renvoie à cette idée de furtivité : préserver des espaces, des usages et des capacités d'agir dans un monde qui tend à les réduire.

FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE

Prendre soin d'un territoire suppose aussi de parvenir à y agir ensemble. C'est précisément ce que cherche à favoriser le Réseau de la coopération, présenté par Emmanuelle Philip. Une vingtaine de structures déjà actives sur le territoire ont décidé de mieux coopérer autour de questions comme l'eau, l'alimentation ou les communs. Mais travailler ensemble ne signifie pas effacer ce qui sépare. Emmanuelle Philip parle avec humour des « allergies culturelles » qui peuvent exister entre associations, institutions et élu•es. Le désaccord, rappelle-t-elle, peut lui aussi produire du politique.

Le réseau cherche notamment à élargir les personnes associées à ces réflexions. Un repas organisé en octobre 2026 doit ainsi réunir de jeunes migrant•es originaires de territoires africains et des acteur•ices de l'éducation à l'environnement pour réfléchir à l'alimentation de demain, aux semences et à ce que pourrait être le territoire en 2040. Une manière de faire entrer dans la conversation des personnes que les dispositifs participatifs atteignent rarement.
Cette question de savoir qui participe - et surtout qui reste absent•e - traverse aussi le travail engagé par la Communauté de communes Pays d'Uzès. Son président, Fabrice Verdier, présente le futur projet de territoire, appelé à prendre le relais de celui qui avait été



élaboré pour la période 2015-2025. Entretiens, contributions du monde associatif et enquêtes auprès des habitant•es doivent nourrir la réflexion pour les dix prochaines années. L'environnement, la santé, la mobilité et le logement figurent parmi les préoccupations qui émergent.

Mais Fabrice Verdier insiste surtout sur la nécessité de ne pas entendre toujours les mêmes voix. La Communauté de communes cherche à aller vers celles et ceux qui ne s'expriment pas spontanément dans les dispositifs de concertation et a notamment prévu d'associer les enfants à la réflexion. Le projet doit être finalisé entre mars et juin 2027.

9 INITIATIVES, 9 CHEMINS

1. ENROBUSTER LA WALLONIE | GATIEN BATAILLE

Construire des chemins vers une robustesse située plutôt qu'une méthode universelle. Les expériences sont documentées et partagées sous licence ouverte ; les premiers parcours sont annoncés pour janvier 2027.
À découvrir : enrobuster.org
L'image : Aller vers la robustesse, c'est comme suivre une rivière qui trace son chemin en fonction du terrain.

2. TIRER LES LEÇONS DES INONDATIONS | PIERRE OZER

Après les inondations wallonnes de juillet 2021 - 39 morts, cinq milliards d'euros de dégâts et de l'ordre de 3 500 personnes pouvant être qualifiées de déplacés climatiques - croiser les savoirs scientifiques et institutionnels avec ceux des « experts du vécu ».
L'idée : ne pas promettre « plus jamais ça », mais viser « plus jamais comme ça ».

3. CÉVENNES 2050 | COLLECTIF CÉVENNES 2050

Créer une foncière agricole et acquérir la Ferme du Cambon pour installer des productrices et producteurs et expérimenter une alimentation davantage ancrée dans le territoire.
Le chiffre : 4 hectares cultivables, avec l'ambition d'y expérimenter les cultures de demain, la gestion de l'eau, la transformation alimentaire et des outils agricoles adaptés aux Cévennes.

4. ROBUSTESSE ALPINE | NADINE BAGUÉ

En Chartreuse, partir de la vulnérabilité des petites stations de ski pour repenser plus largement l'avenir du territoire.
Le résultat : trois remontées mécaniques démontées ; l'opération a permis de rembourser plus d'un million d'euros de dettes et le budget consacré à la jeunesse a été doublé l'année suivante.

5. UNE VILLE DU PRENDRE SOIN | JULIE CHABAUD

À Saint-Médard-en-Jalles, faire du « prendre soin » une question territoriale, de l'école aux EHPAD et aux cimetières. La démarche se poursuit avec l'École du Prendre Soin.
Le constat : « La post-catastrophe, ce n'est pas une crise après une autre crise. C'est juste le régime normal [...] dans lequel on est. »

6. OBSERVER LES TRANSFORMATIONS | VALENTIN WENDLING

Les observatoires de la zone critique suivent sur le temps long l'évolution hydrologique et physico-chimique des socio-écosystèmes.
La question : comment mettre ces connaissances accumulées en dialogue avec l'action sur les territoires ?

7. UN LABORATOIRE VIVANT AUTOUR DE L'EAU | VALENTIN WENDLING

Dans les Cévennes, une crise d'approvisionnement et la découverte d'arsenic dans une ancienne source conduisent habitant•es et chercheur•euses à cartographier l'eau, mesurer la pluie et discuter avec les institutions chargées de sa gestion.
Le changement : le partage de l'eau redevient un sujet dont on peut parler ensemble.

8. LE RÉSEAU DE LA COOPÉRATION | EMMANUELLE PHILIPP

Une vingtaine de structures cherchent à mieux coopérer autour des communs, de l'eau et de l'alimentation, en assumant leurs différences et leurs « allergies culturelles ».
Le mot : « Faisons l'hypothèse que nous habitons sur une même planète. »

9. LE PROJET DE TERRITOIRE | FABRICE VERDIER, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

Préparer les dix prochaines années en travaillant notamment sur l'environnement, la santé, la mobilité et le logement, tout en élargissant la participation.
La question : comment aller chercher aussi « celles et ceux qui ne s'expriment jamais » ?

REGARDER CE QUI EST DÉJÀ LÀ

Quel regard Olivier Hamant pose-t-il sur les expériences présentées au cours de la matinée ? Invité à les relire à travers le prisme de la robustesse, il s'intéresse d'abord au projet de territoire du Pays d'Uzès et au changement de vocabulaire qu'il y décèle. Alors que le précédent projet était encore largement pensé en termes d'attractivité, celui qui se prépare fait davantage de place à l'habitabilité. « La bascule de l'attractivité à l'habitabilité, c'est une bascule de la performance vers la robustesse », observe-t-il.

Ce changement prend tout son sens dans ce qu'Olivier Hamant appelle le « monde de l'écart-type », où les crises deviennent plus fréquentes et plus intenses. « Le long terme vient au présent », résume-t-il : les bouleversements que l'on imaginait encore lointains font déjà partie de notre réalité, comme l'ont montré les inondations de 2021 en Wallonie. Dans un monde devenu moins prévisible, la question n'est plus seulement de développer un territoire, mais de faire en sorte qu'il reste viable lorsque les conditions fluctuent.

L'habitabilité rejoint ici une autre notion revenue au cours de la matinée, celle de « santé commune », qui articule santé des milieux, santé sociale et santé humaine. Pour Hamant, elle donne une traduction très concrète à la robustesse : prendre soin des ressources ne suffit pas si l'on ne prend pas aussi soin des liens. Il retrouve cette préoccupation dans plusieurs des expériences qui viennent d'être racontées, mais aussi dans la place qu'y occupent la convivialité et le désir d'habiter. Même la colère peut en être une manifestation : « Quand on est en colère, ça veut dire qu'on tient à quelque chose. »

Pour autant, rendre un territoire robuste ne signifie pas qu'il faudrait tout réinventer. Olivier Hamant invite plutôt à regarder ce qui s'y passe déjà : « Il y a beaucoup de déjà-là robustes. » L'agroécologie, l'agroforesterie, certaines entreprises ou initiatives locales constituent autant d'expériences dont on peut observer la manière de fonctionner. Il propose ainsi de mener une forme de veille sur le territoire pour identifier les pratiques qui ont parfois commencé à s'adapter sans se réclamer de la robustesse.

L'autonomie, très présente dans les expériences autour de l'alimentation ou du foncier, demande elle aussi à être maniée avec précaution. Hamant met en garde contre le « robustisme », qui consisterait à chercher la sécurité dans le repli : « Le robustisme, ce serait le bunker, le survivalisme. » Une autonomie sans porosité produirait selon lui une robustesse rigide, alors que celle-ci doit rester dynamique et permettre les échanges avec l'extérieur.

Olivier Hamant revient également sur la participation citoyenne, déjà évoquée par Fabrice Verdier, pour insister sur l'importance de la diversité des personnes impliquées. « Il n'y a pas besoin d'être très nombreux ou nombreuses, mais il faut être très hétérogène », explique-t-il. C'est à cette condition que peut se constituer ce qu'il appelle une « minorité active », capable de faire évoluer les pratiques et les façons de penser sur un territoire.

La posture de celles et ceux qui décident s'en trouve forcément modifiée. Dans tous les projets présentés, remarque Hamant, la participation occupe une place importante. Elle apparaît comme une condition de la robustesse des territoires. Dans un monde fluctuant, les décideurs et décideuses sont appelé•es à devenir davantage « facilitateurs ou facilitatrices » que « meneurs ou meneuses », en créant des espaces de négociation, de débat et de « désaccords féconds ». C'est ce qu'il appelle la « politique jazz », une manière de composer avec l'imprévu plutôt que de prétendre tout contrôler. Dans une improvisation, explique-t-il, la fausse note du voisin ou de la voisine peut devenir « un son qui nourrit l'intention » et avec lequel les autres musicien•nes vont jouer.

« Le monde fluctuant, c'est une chance », lance finalement Olivier Hamant, avant cette formule : « Ce qui nous rassemble, c'est ce qui nous dépasse. » Les initiatives présentées à l'occasion de ce Parlement des Liens n'apportent pas au Pays d'Uzès un modèle prêt à l'emploi, mais elles montrent comment d'autres territoires cherchent déjà à composer avec l'incertitude.

QUAND LA ROBUSTESSE ATTERRIT DANS LES TERRITOIRES

Que devient la robustesse lorsqu'on la pense à l'échelle d'un territoire ? Au fil des expériences présentées et des échanges, plusieurs notions permettent de préciser ce qui rend un territoire habitable et capable de faire face aux fluctuations.

HABITABILITÉ
Ne plus seulement chercher à attirer de nouveaux habitant•es, activités ou entreprises, mais se demander ce qui permet de continuer à vivre correctement sur le territoire.

SANTÉ COMMUNE
Relier santé des milieux, santé des liens sociaux et santé humaine. Prendre soin d'un territoire, c'est aussi prendre soin des relations entre ces dimensions.

« DÉJÀ-LÀ ROBUSTES »
La transformation ne part pas de zéro. Certaines fermes, entreprises, associations ou collectifs expérimentent déjà d'autres manières de produire, coopérer et habiter. Encore faut-il apprendre à les repérer.

MINORITÉS ACTIVES
Pour transformer un territoire, le nombre ne suffit pas. Olivier Hamant insiste sur l'hétérogénéité : faire entrer dans la discussion des personnes qui ne fréquentent pas habituellement les espaces de participation.

LES QUESTIONS POUR LA SUITE

COMMENT REPÉRER LES « DÉJÀ-LÀ ROBUSTES » DU PAYS D'UZÈS ?
Quelles initiatives fonctionnent déjà autrement, parfois loin des radars institutionnels ?

COMMENT ALLER VERS CEUX QUI NE PARTICIPENT PAS ?
Quels espaces inventer pour entendre les habitant•es qui ne viennent jamais aux réunions ou ne répondent pas aux consultations ?

COMMENT PARTAGER DES RESSOURCES PLUS FLUCTUANTES ?
L'eau en fournit déjà un exemple : comment élaborer des règles capables de tenir compte des réalités du terrain et des périodes de tension ?

COMMENT GAGNER EN AUTONOMIE SANS SE REFERMER ?
Olivier Hamant met en garde contre le « robustisme » du bunker : une robustesse rigide et sans porosité finit elle-même par casser.

COMMENT APPRENDRE À TRAVAILLER AVEC LE DÉSACCORD ?
Entre élu•es, technicien•nes, chercheur•euses, associations et habitant•es, les cultures diffèrent. Comment faire de ces « allergies culturelles » et de ces « fausses notes » non des obstacles à éliminer, mais une matière avec laquelle composer ?

Face aux crises, penser autrement les transitions

Robustesse, santé commune, zone critique et communs : pour explorer comment ces quatre notions peuvent contribuer à des territoires plus coopératifs et capables de préserver durablement le vivant et leurs conditions d'habitabilité, le Parlement des Liens a réuni le biologiste Olivier Hamant, la psychosociologue Julie Chabaud, le géochimiste Jérôme Gaillardet, la juriste Sarah Vanuxem et Hubert Degoul, administrateur de la Mutuelle Nationale Territoriale.

Des chemins, des arbres, des haies, des usages qui disparaissent, et un ruisseau qui coule toujours, mais désormais à nu : c'est par la description d'un paysage que François Guerroué, membre de l'organisation du Parlement des Liens, a proposé d'ouvrir la discussion. Les mots pourraient décrire bien des lieux transformés aujourd'hui au nom de l'aménagement, du progrès ou de la rentabilité. Ils ont pourtant été écrits au début du XIXe siècle par le poète anglais John Clare, témoin des enclosures qui bouleversaient alors les campagnes anglaises.

En clôturant des terres jusque-là soumises à des usages communs, les enclosures ne modifiaient pas seulement le régime de propriété. Elles faisaient disparaître des chemins, des pratiques, des relations entre les habitant•es et leur milieu. Le poème choisi par François Guerroué allait ainsi trouver, au fil de la table ronde, des résonances très actuelles. Que faut-il préserver pour qu'un territoire demeure habitable lorsque les conditions changent ? Et comment permettre à ce territoire de traverser les changements sans perdre ce qui le fait tenir ?

JOHN CLARE : QUAND LES COMMUNS DISPARAISSENT

François Guerroué a ouvert la table ronde en lisant un extrait de Remembrances, un poème de John Clare repris dans La tragédie des enclosures, de Sarah Vanuxem et Antoine Constantin Caille. Né en 1793 dans une famille paysanne, le poète anglais a vu les enclosures transformer les campagnes qui l'entouraient.
Dans Remembrances, la disparition des communs s'inscrit directement dans le paysage :

« L'enclosure ne laissant rien
subsister tel un Bonaparte
A nivelé chaque colline,
chaque buisson et arbre
Et pendu les taupes
comme des traîtres –
Même si le ruisseau coule
encore, il ne coule
que nu et blanchâtre »

Ce que Clare décrit est aussi un bouleversement du droit. Les enclosures ont clôturé des terres auxquelles étaient attachés des droits d'usage collectifs. Sarah Vanuxem rappelle qu'avec elles s'affirme progressivement une autre conception de la propriété : « Être propriétaire, ça ne signifie plus avoir le droit d'accéder à la terre, mais ça signifie au contraire [...] un droit d'exclure. »
Cette rupture touche bien davantage que les propriétaires et les usagers des terres. Dans les poèmes de Clare, relève la juriste, les abeilles perdent leurs passages, les lapins leurs refuges et les gens du voyage leurs lieux où se poser. Le poète donne ainsi à voir « l'interdépendance entre les humain•es et les non-humain•es » que les enclosures viennent rompre.

Deux siècles plus tard, le droit peut aussi offrir des prises pour refaire du commun. Sarah Vanuxem rappelle que le Code de l'environnement reconnaît notamment l'eau, l'air et la biodiversité comme participant du patrimoine commun de la nation. Elle y voit une piste pour repenser la propriété foncière comme une propriété nécessairement partagée : posséder une terre ne signifie pas posséder tout ce qui la traverse et rend la vie possible.

À LIRE : Sarah Vanuxem et Antoine Constantin Caille, La tragédie des enclosures, Les Liens qui Libèrent, 2026.



DE LA RÉSILIENCE À LA ROBUSTESSE

Olivier Hamant a d'abord replacé l'émergence de la robustesse dans une perspective historique. À la colonisation a succédé le développement, puis le développement durable, qui n'a pas fondamentalement rompu, selon lui, avec la logique extractiviste : derrière la croissance verte ou la finance verte, c'est toujours la recherche d'une croissance exponentielle qui domine.

Dans les années 2010, la notion de résilience s'est imposée à son tour. Elle prenait acte de la possibilité d'un effondrement et de la nécessité de rebondir après une crise. Mais cette représentation suppose encore que les crises soient des événements exceptionnels, séparés par des périodes de relative stabilité. Or, estime le biologiste, nous sommes entré•es dans un monde de « polycrise » et de « permacrise », où les perturbations deviennent plus fréquentes et plus intenses. « On passe du monde de la moyenne à celui de l'écart-type », a-t-il résumé. Autrement dit, nous ne pouvons plus organiser nos sociétés en supposant que le monde restera prévisible et que les fluctuations demeureront marginales.

La robustesse propose une autre manière d'aborder cette incertitude. Plutôt que de se préparer à tomber puis à rebondir, il s'agit de créer les conditions qui permettent de ne pas tomber. Un système robuste reste stable et viable malgré les fluctuations : à l'image d'un bateau dans la tempête, il ne cherche pas à supprimer les perturbations, mais à pouvoir vivre avec elles. Cette approche suppose de prendre ses distances avec la recherche permanente de performance. À force de vouloir tout optimiser, de supprimer les redondances et de réduire les marges de manœuvre, nous avons construit des systèmes particulièrement fragiles. La robustesse exige au contraire de conserver du jeu dans les rouages, des ressources disponibles et une capacité d'adaptation.

Mais Olivier Hamant a insisté sur un point essentiel : il ne suffirait pas de rendre plus robuste le modèle actuel. « C'est ce modèle-là qui a créé des fragilités », a-t-il rappelé, en dénonçant la sur-optimisation et la priorité donnée à la performance. La robustesse d'une entreprise, d'une association ou d'un projet ne peut donc être pensée indépendamment de celle du territoire dans lequel il s'inscrit. C'est ici qu'intervient la notion de « santé commune ». Notre santé individuelle dépend de celle de nos proches, qui dépend elle-même de la santé du territoire et des écosystèmes. La robustesse doit ainsi se construire à plusieurs échelles, chacune contribuant à la viabilité des autres.

PRENDRE SOIN DE CE QUI NOUS RELIE

C'est à partir de cette notion de santé commune que Julie Chabaud a introduit le care, le prendre-soin. Elle évoque un « double dérèglement climatique » : au réchauffement physique s'ajouterait une « glaciation émotionnelle », qu'elle décrit comme le fait de « ne pas être touché par les effets de ce qui se passe », que ce soit la disparition du vivant, la souffrance de celles et ceux qui nous entourent ou le sort de celles et ceux qui doivent quitter leur lieu de vie. Quelque chose s'est rompu, dit-elle, dans notre capacité à entrer en résonance avec le monde et à nous sentir attachés à lui.

Le care cherche précisément à retisser ces attachements. Julie Chabaud en reprend la définition de la philosophe Joan Tronto : « Le care, c'est une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. » Ce monde, poursuit la définition, comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, reliés dans « un réseau complexe en soutien à la vie ».

Le soin s'étend ainsi bien au-delà de la relation entre deux personnes. Julie Chabaud le décline du soin de soi à celui des proches, des organisations, des autres humain•es et du vivant « dont nous sommes et dont nous dépendons, et qui dépend de nous ». Le soin devient alors une manière de penser l'action d'une organisation ou d'un territoire.

À Saint-Médard-en-Jalles, en Gironde, cette réflexion est devenue très concrète. La commune avait entrepris de devenir une « ville du prendre-soin » et expérimentait depuis 2024 différentes manières de mettre cette approche en pratique. Puis les incendies ont imposé l'évacuation de ses 33 000 habitant•es. Les résident•es de l'EHPAD ont notamment dû être réparti•es dans 41 communes. La question de l'habitabilité a alors brutalement changé de portée.

L'expérience nourrit aujourd'hui une école du prendre-soin, une communauté apprenante et une réserve écocitoyenne. Il s'agit de regarder ce que la crise a révélé : « Qu'est-ce qui a été vulnérable ? Qu'est-ce qui a pris soin ? Qu'est-ce qui n'a pas pris soin ? », interroge Julie Chabaud. Puis de consolider les capacités apparues dans l'épreuve et d'en construire de nouvelles. Avec, en ligne de mire, une question très concrète : comment apprendre à vivre dans des « modes dégradés sans avoir de vie dégradante » ?

HABITER UNE MINCE PELLICULE TERRESTRE

Pour Jérôme Gaillardet, géochimiste à l'Institut de physique du globe de Paris, comprendre ce qui rend la Terre habitable suppose d'abord de changer de perspective. Nous avons pris l'habitude de nous représenter comme les habitant•es d'une planète, ce globe bleu photographié depuis l'espace. Mais, rappelle-t-il, nous n'habitons en réalité qu'une infime partie de cette planète : une mince pellicule à sa surface, que les scientifiques appellent la « zone critique ».

Cette zone comprend les sols, les nappes souterraines, les rivières et les écosystèmes, mais aussi tout un monde de micro-organismes encore largement méconnu. Elle héberge la vie tout en étant continuellement transformée par elle. Sans l'activité des organismes vivants, la Terre serait restée une planète rocheuse comparable à ses voisines.

La notion de zone critique est née d'une volonté de décloisonner les sciences. Un•e hydrologue qui étudie les rivières, un•e hydrogéologue qui s'intéresse aux eaux souterraines et un•e écologue qui travaille sur la biodiversité observent souvent des parties d'un même système, mais leurs disciplines se sont développées séparément, avec leurs propres méthodes et leurs propres langages.

« Le but à atteindre, c'est de conserver les expertises et de travailler les interstices entre ces disciplines-là », a expliqué Jérôme Gaillardet. Les observatoires de la zone critique réunissent ainsi des chercheuses et chercheurs de différentes spécialités autour d'un même territoire, qu'iels étudient sur le temps long. Il ne s'agit pas de fabriquer des scientifiques capables de tout savoir, mais de mieux comprendre les relations entre des phénomènes habituellement étudiés isolément. Car cette science est encore largement à construire : Jérôme Gaillardet a insisté sur l'étendue de nos ignorances, notamment concernant les mécanismes de rétroaction entre les milieux naturels. Les relations entre la qualité de l'eau et la biodiversité, par exemple, restent insuffisamment étudiées, en partie parce que les chercheuses et chercheurs concerné•es ont trop peu d'occasions de travailler ensemble.

La zone critique oblige également à repenser notre rapport au temps. Nous percevons facilement la croissance d'un arbre ou l'évolution d'une forêt, mais beaucoup plus difficilement la circulation des nappes souterraines ou la transformation des roches en sols, qui peut prendre des centaines de milliers d'années. Pourtant, ces processus lents sont essentiels à l'habitabilité de la Terre. Jérôme Gaillardet a évoqué à ce propos les travaux de l'anthropologue Lesley Green sur l'éthique des temporalités. Comment tenir compte, dans nos décisions présentes, de phénomènes dont les rythmes dépassent largement ceux de nos existences humaines ? La question invite à élargir notre horizon temporel et à reconnaître que les conditions de notre habitabilité dépendent aussi de processus auxquels nous sommes peu sensibles.

Mais cette réflexion ne concerne pas uniquement les sciences. Elle appelle également une transformation de nos imaginaires. Nous avons longtemps pensé la nature comme un environnement extérieur à l'humanité, un cadre que nous pouvions observer, exploiter ou aménager. Jérôme Gaillardet propose de renverser cette représentation : nous faisons partie du système Terre, dans lequel humain•es et non-humain•es coexistent et coévoluent. Il ne s'agit plus de penser une humanité qui agirait sur la nature depuis l'extérieur, mais de comprendre comment elle peut habiter durablement un milieu dont elle dépend.

Cette transformation des imaginaires s'inscrit dans le fil des réflexions du philosophe Bruno Latour. Nous devons prendre conscience que nous sommes confiné•es dans ce milieu terrestre, sans possibilité de nous en extraire. Les ressources dont nous disposons sont celles de nos territoires. La quantité d'eau qu'un sous-sol peut stocker a ses limites, tout comme la capacité des écosystèmes à produire. Penser l'avenir suppose donc de partir de ces réalités, plutôt que d'imaginer que nous pourrons indéfiniment nous en affranchir.

Jérôme Gaillardet a également interrogé la responsabilité des sciences. Il a rappelé que la « révolution verte », avec le remembrement, la destruction des haies et l'utilisation massive d'intrants chimiques, avait aussi été rendue possible par des connaissances scientifiques. Pour lui, la recherche doit reconnaître sa part de responsabilité dans les dégradations environnementales et apprendre à travailler autrement. Cela suppose notamment d'accorder davantage de place aux savoirs des habitant•es et aux connaissances issues de l'expérience. Jérôme Gaillardet a raconté comment, lors d'une présentation de modèles climatiques concernant

LA ZONE CRITIQUE, NOTRE MILIEU HABITABLE

La zone critique désigne la mince enveloppe de la Terre qui s'étend de la végétation et de l'atmosphère proche jusqu'aux eaux souterraines et aux roches altérées. C'est là que circule l'eau, que se forment les sols et que se déploie le vivant.

Cette zone n'est pas seulement le support sur lequel la vie se serait installée : elle a elle-même été transformée par le vivant au cours du temps. L'étudier oblige à relier ce que les disciplines scientifiques ont longtemps observé séparément : roches, sols, eau, végétation, micro-organismes, climat et activités humaines. Elle oblige également à composer avec des temporalités très différentes. À l'échelle d'un territoire, la question devient très concrète : qu'est-ce qui rend ce lieu habitable et comment préserver cette habitabilité ?

Jérôme Gaillardet avait déjà été invité au Parlement des Liens en 2024 pour présenter cette notion et son livre La Terre habitable (Editions La Découverte, 2023). En 2026, il a prolongé cette réflexion en proposant de faire des territoires de véritables « laboratoires d'habitabilité ».

une forêt, des forestiers avaient rapidement repéré des erreurs que les scientifiques n'avaient pas identifiées. Les savoirs locaux, comme les savoirs autochtones, ne devraient plus être considérés comme secondaires.

Cette ouverture se retrouve dans le programme de recherche Transform, dont il a évoqué le lancement au Théâtre de la Cité internationale, à Paris. Le choix d'installer le centre névralgique du projet dans un théâtre a d'abord déconcerté les institutions scientifiques. Il traduisait pourtant une intention : faire dialoguer la recherche avec d'autres manières de comprendre le monde, notamment celles que permettent les pratiques artistiques. Le programme prévoit de développer des « laboratoires d'habitabilité », où chercheuses, chercheurs, habitantes et habitants pourraient travailler ensemble à la compréhension de leurs milieux et aux transformations nécessaires pour continuer à y vivre.

Mais Jérôme Gaillardet a tenu à apporter une précision essentielle. L'habitabilité ne désigne pas seulement, comme en exobiologie, les conditions qui rendent la vie possible sur une planète. Sur Terre, elle doit aussi intégrer les besoins propres aux êtres humains. « Pour moi, il n'y a pas d'habitabilité s'il n'y a pas les humains dans l'affaire », a-t-il insisté. Les mousses peuvent prospérer dans des conditions qui ne permettraient pas aux humain•es de vivre. Il ne suffit donc pas de préserver une possibilité abstraite de vie : il faut aussi se demander dans quelles conditions les sociétés humaines pourront continuer à habiter la Terre. Jérôme Gaillardet ne sépare pas pour autant leur avenir de celui des autres vivants. Au contraire, sa réflexion sur la zone critique montre combien leurs destins sont liés. « Si je fais des sciences, c'est aussi parce que c'est l'avenir de l'humanité qui m'intéresse », a-t-il conclu.

À QUI APPARTIENT CE DONT NOUS DÉPENDONS ?

Sarah Vanuxem, juriste et maîtresse de conférences à l'Université Côte d'Azur, a abordé la question de l'habitabilité à travers celle des communs. Un commun ne désigne pas simplement un bien accessible à toutes et tous. Il suppose une communauté d'usagers et d'usagères, les « communiers », qui définissent ensemble les règles de son utilisation, organisent sa gestion et prévoient des moyens de résoudre les conflits.

La juriste a souligné le retour des communs dans des domaines très différents : elle a évoqué les initiatives collectives dans le secteur de la santé, les caisses communes d'alimentation qui se développent dans certaines municipalités, mais aussi les communs agricoles et les expériences artistiques, notamment dans le cinéma. Des fonds de dotation permettent également de soustraire des biens au marché pour en organiser une gestion collective.

Ce regain d'intérêt ne doit cependant pas faire oublier les communs plus anciens, notamment fonciers, dont certains existent toujours. Sarah Vanuxem a cité les prud'homies de pêche, les associations syndicales d'irrigants, les manades ou encore les sections de commune, qui correspondent à des propriétés collectives attachées à des villages ou à des hameaux. Ces formes de gestion s'accompagnent de droits d'usage concrets : cueillir des champignons, faire pâturer des troupeaux dans les estives ou emprunter des chemins collectifs, les drailles.

Ces pratiques rappellent que la propriété n'a pas toujours été synonyme d'exclusivité. C'est précisément cette histoire que Sarah Vanuxem a ensuite explorée à travers les enclosures. Dans l'Angleterre du XVIe siècle, ce mouvement a permis à de grands fermiers de clôturer des terres jusque-là soumises à des droits d'usage collectifs, notamment pour développer l'élevage ovin et la production de laine. Karl Marx y a vu l'un des moments de l'accumulation primitive du capital. Ce mouvement a également transformé la signification de la propriété : être propriétaire ne signifie plus disposer de droits d'accès à la terre, mais pouvoir en exclure les autres.

La juriste a retrouvé les conséquences concrètes de cette transformation dans les poèmes de John Clare, dont un extrait avait ouvert la table ronde. Le poète anglais décrit la disparition des chemins et des haies, mais aussi celle des refuges des lapins, des lieux fréquentés par les abeilles ou des espaces où pouvaient s'arrêter les gens du voyage. Il raconte, bien avant que le terme existe, une érosion de la biodiversité et la rupture des interdépendances entre humain•es et non-humain•es.

Sarah Vanuxem a également rappelé l'influence de la théorie de la « tragédie des communs », popularisée en 1968 par le biologiste Garrett Hardin. En prenant l'exemple d'un pâturage librement accessible, celui-ci affirmait que chaque éleveur chercherait à y placer toujours davantage de bêtes, jusqu'à épuiser la ressource. Mais ce raisonnement confond le libre accès avec les communs, qui reposent précisément sur des règles collectives. Reprise par des institutions internationales, cette théorie a contribué à discréditer des modes traditionnels de gestion, notamment dans les pays du Sud.

Comment, dès lors, redonner une place aux communs dans le droit contemporain ? Sarah Vanuxem a montré que certains outils existent déjà. Elle a cité l'article L. 110-1 du Code de l'environnement français, qui reconnaît notamment les espaces, les ressources, les milieux naturels et la biodiversité comme faisant partie du patrimoine commun de la nation. Et si l'on prenait cette formule au sérieux ? La juriste a proposé de considérer que participer à ce patrimoine commun signifie véritablement lui appartenir. Une telle interprétation conduirait à repenser la propriété foncière comme une propriété nécessairement partagée : posséder un terrain ne signifierait pas être propriétaire de toutes les dimensions écologiques qui le composent, notamment de l'eau ou de l'air.

Mais Sarah Vanuxem a voulu aller plus loin. Comment « revoir le droit, les droits, à l'âge de l'anthropocène » ? Il ne serait pas nécessaire, selon elle, de faire table rase des textes existants. Il suffirait parfois de les relire autrement. Elle s'est notamment arrêtée sur l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui définit la liberté par la possibilité de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Mais que signifie aujourd'hui cette limite, alors que les activités humaines affectent les conditions de vie de tant d'autres êtres ? La juriste a multiplié les exemples. La liberté d'expression autorise-t-elle à diffuser n'importe quel contenu en mobilisant des moyens énergivores, notamment l'intelligence artificielle ? La liberté d'aller et venir permet-elle de construire sans limites des autoroutes et des aéroports, même lorsque ces infrastructures entravent les déplacements d'autres humain•es ou d'animaux ? Elle a évoqué jusqu'aux grenouilles, dont les déplacements peuvent être empêchés par ces aménagements.

Quant à la liberté d'entreprendre, doit-elle permettre de développer des activités qui aggravent le changement climatique, les pollutions ou l'érosion de la biodiversité ? À travers ces questions, Sarah Vanuxem a esquissé la possibilité de reconnaître un véritable principe d'habitabilité dans le droit français. La Charte de l'environnement affirme déjà que l'existence de l'humanité dépend de son milieu naturel. Il faudrait désormais tirer toutes les conséquences de cette interdépendance. Pour donner de la force à ce principe, elle a avancé plusieurs propositions. La première consiste à renforcer le principe de non-régression, selon lequel la protection de l'environnement ne peut que progresser. Actuellement inscrit dans la loi, il devrait, selon elle, être élevé au rang constitutionnel afin de mieux résister aux reculs législatifs.

Mais le problème est plus profond. Pour Sarah Vanuxem, les fondements du droit de l'environnement ne sont pas simplement incomplets : ils sont « littéralement mités, moisis ». Elle a rappelé que la création des premiers parcs nationaux s'était historiquement accompagnée de l'expulsion de populations autochtones qui y vivaient. Une conception de la protection de la nature qui méconnaît les liens entre diversité biologique et diversité culturelle.



Elle a également interrogé les origines du droit des installations classées pour la protection de l'environnement. Contrairement à ce que son intitulé pourrait laisser penser, ce droit s'est historiquement construit pour permettre le développement des activités industrielles malgré les nuisances qu'elles provoquaient, plutôt que pour empêcher les pollutions.

Un véritable principe d'habitabilité devrait donc conduire à revoir en profondeur ces fondements. Sarah Vanuxem a également plaidé pour que les préoccupations environnementales soient intégrées dans toutes les branches du droit, notamment le droit des sociétés, le droit commercial et le droit comptable. Elle a insisté sur l'importance du principe de solidarité écologique, qui permet de relier les enjeux environnementaux aux questions sociales.

Enfin, elle a invité à ne pas regarder les droits de la nature, déjà reconnus dans différentes régions du monde, comme de simples « exotismes » juridiques qui ne nous concerneraient pas. L'enjeu, pour la juriste, ne consiste donc pas seulement à inventer de nouveaux droits. Il s'agit aussi de transformer l'interprétation et les fondements de ceux dont nous disposons déjà, pour qu'ils permettent réellement de préserver les conditions de l'habitabilité.

COMMENT FAIRE ENTRER L'HABITABILITÉ DANS LE DROIT ?

Sarah Vanuxem a esquissé plusieurs pistes pour que la préservation des conditions d'habitabilité ne relève plus du seul droit de l'environnement.

RELIRE LES LIBERTÉS FONDAMENTALES À L'AUNE DE L'HABITABILITÉ.

La liberté d'entreprendre, de circuler ou d'user d'un bien connaît déjà des limites. Pour la juriste, les atteintes aux conditions écologiques et sanitaires d'existence pourraient davantage participer à la définition de ces limites.

RENFORCER LE PRINCIPE DE NON-RÉGRESSION.

Inscrit dans le Code de l'environnement, ce principe veut que la protection de l'environnement ne puisse faire l'objet que d'une amélioration constante. Sarah Vanuxem a évoqué la possibilité de lui donner une portée supérieure, notamment constitutionnelle, afin de rendre plus difficile le recul des protections acquises.

FAIRE SORTIR L'ÉCOLOGIE DU SEUL DROIT DE L'ENVIRONNEMENT.

Les règles qui façonnent concrètement nos rapports aux ressources se trouvent aussi dans le droit des sociétés, le droit commercial, la comptabilité ou le droit des biens. L'enjeu serait d'y intégrer la préoccupation environnementale plutôt que de la cantonner dans une branche spécialisée du droit.

S'APPUYER SUR LA SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE.

Cette notion permet de prendre en compte les interdépendances entre les êtres vivants, les milieux naturels et les territoires. Elle invite à ne plus décider de l'usage d'un espace comme s'il était isolé de clles et ceux qui en dépendent ou qu'il affecte.

EXPLORER LES DROITS DE LA NATURE.

Sarah Vanuxem a également évoqué les dispositifs qui reconnaissent des droits à des entités naturelles. Une autre manière de déplacer le droit : la nature n'y apparaît plus uniquement comme un objet susceptible d'être possédé ou protégé.

METTRE LES RISQUES EN COMMUN

La solidarité écologique évoquée par Sarah Vanuxem trouve un prolongement dans un autre type de commun. Pour Hubert Degoul, administrateur de la Mutuelle Nationale Territoriale, la Sécurité sociale est « un vrai commun sur le plan humain » : chacun•e contribue à un pot commun dans lequel on puise lorsque le besoin se présente. « On met dans le pot et on demande quand on a besoin », résume-t-il.

Les mutuelles sont elles-mêmes issues de cette logique : leurs ancêtres, les caisses de secours mutuel, permettaient aux membres d'une même communauté de verser chacun•e une contribution dans une caisse commune, mobilisée lorsque l'un•e d'eux rencontrait une difficulté. Cette histoire se prolonge aujourd'hui dans des entreprises de l'économie sociale à adhésion volontaire, où chaque adhérent•e participe à une gouvernance démocratique selon le principe d'une personne, une voix.

Hubert Degoul s'inquiète cependant de voir ce modèle s'éroder. Lorsque des dépenses prises en charge par la Sécurité sociale sont transférées vers les complémentaires, les mutuelles doivent augmenter leurs cotisations pour maintenir leur équilibre. Elles risquent alors de perdre en premier lieu les adhérent•es les plus fragiles. À terme, prévient-il, l'affaiblissement de la Sécurité sociale pourrait favoriser l'émergence d'un système de santé de plus en plus privé.

À cette fragilisation financière s'ajoute une évolution des comportements. Hubert Degoul voit progresser une logique où chacun•e cherche à récupérer individuellement l'équivalent de ce qu'iel a cotisé. Une évolution qui se fait, dit-il, « au détriment du sens collectif, de la responsabilité collective ». Or le principe même de la mutualisation est inverse : certain•es contribuent sans avoir besoin d'être aidé•es immédiatement, afin que les ressources soient disponibles pour clles et ceux qui en ont besoin.

Préserver ce commun suppose aussi de donner davantage de place à la prévention. Notre système de santé reste largement curatif, observe Hubert Degoul : on intervient lorsque les personnes sont déjà malades. Les mutuelles développent donc des actions de prévention, notamment dans les domaines de la santé mentale, de l'activité physique et du logement. « Nous passons la moitié de notre vie dans notre logement et c'est un facteur de santé, même si on n'y pense pas toujours au premier abord », rappelle Hubert Degoul.

Le groupe VYV a ainsi développé Mon Logement Santé, un dispositif qui évalue les logements à partir d'une quarantaine de critères, allant des matériaux et de l'aération jusqu'à la vie sociale dans l'immeuble. Dix mille logements ont déjà été labellisés. La santé commune prend ici une forme très concrète : la solidarité ne consiste plus seulement à partager le coût de la maladie, mais aussi à agir collectivement sur nos conditions de vie.

SORTIR DU TEMPS DES CHENILLES

« Pourquoi ne faisons-nous pas ce que nous devons faire, sachant que nous savons ? » Marie-Hélène Pillot reprend cette question tirée de La traversée. Du temps des chenilles à celui des métamorphoses – Un contre-récit positif pour traverser le chaos, de Julie Chabaud et Patrick Viveret (Les Liens qui libèrent, 2023), pour interpeller les participant•es. Elle la relie aux échanges menés avec les lycéennes et lycéens lors des ateliers sur la robustesse. Certains jeunes, rapporte-t-elle, ont poussé le raisonnement jusqu'à cette conclusion : « En fait, on sait, tout le monde sait, les scientifiques en parlent, les politiques savent, les adultes savent, et on ne fait rien. Donc c'est volontaire. »

Dans un monde traversé par les crises, alors que des lycéens et lycéennes se mobilisent, cette interrogation prend une résonance particulière. Comment expliquer ce décalage entre ce que nous savons et ce que nous faisons ? Julie Chabaud propose une métaphore biologique pour éclairer notre difficulté à sortir d'un modèle fondé sur la croissance : celle de la chenille et du papillon.

La chenille dévore pour croître. Elle mue, change plusieurs fois d'apparence, mais poursuit toujours la même activité. Certaines de nos transitions lui ressemblent : les techniques et les outils changent, tandis que demeure l'horizon de la croissance. Tant que l'objectif reste de « croître, de produire, de faire du PIB », explique Julie Chabaud, nous restons en quelque sorte dans le temps de la chenille.

La métamorphose du papillon raconte autre chose. La chenille porte déjà en elle des cellules imaginales, qui contiennent les attributs de l'animal à venir. Dans la chrysalide, son organisme se décompose tandis que ces cellules se regroupent pour former notamment les futures ailes et les futures pattes. Pour Julie Chabaud, l'image est précieuse : une transformation radicale peut se produire « par recomposition-décomposition de ce qu'on a déjà ».

Les cellules imaginales existent aussi dans les territoires. Julie Chabaud les reconnaît dans la multitude d'initiatives qui expérimentent déjà d'autres manières de produire, de partager ou de prendre soin. Elle se méfie en revanche de la tentation de chercher parmi elles le modèle qui pourrait être reproduit partout : « Je ne supporte plus cette idée de passage à l'échelle et de massification. Non, on ne va pas avoir ce grand soir écologique-là où on va être sur du on-off. On n'est pas des ampoules. » Ce qui compte, poursuit-elle, c'est la résonance entre ces expériences et leur capacité à s'hybrider.

Olivier Hamant prolonge la réflexion. Le problème n'est pas seulement que nous savons sans agir : « On sait, mais on fait la même chose différemment. » Nous déployons beaucoup d'énergie pour modifier nos pratiques sans remettre en cause les objectifs qui les gouvernent. « L'idée, c'est de passer du faire différemment au faire différent. Ça, c'est la métamorphose. » Faire différent suppose d'agir sur les conditions qui produisent les problèmes.

Le biologiste a notamment évoqué le piège de la « transfermeture », cette manière de répondre aux crises en donnant l'impression de se transformer, alors qu'on renforce les logiques de fermeture et de contrôle du système existant. Face à l'incertitude, on multiplie les dispositifs censés nous protéger, sans interroger ce qui nous rend vulnérables.

Pour illustrer la différence entre une adaptation et une véritable mutation, Olivier Hamant a repris la métaphore de « la machine à écraser les orphelins », popularisée en France par le chercheur en neurosciences Albert Moukheiber dans une chronique de l'émission La dernière, sur Radio Nova. Imaginez une machine qui broie des orphelins. Une initiative généreuse permet d'en sauver un. Les médias saluent ce geste héroïque, tout le monde applaudit. Mais personne ne se demande pourquoi cette machine existe, ni comment la démanteler. On se félicite d'avoir limité les dégâts tout en laissant intact le système qui les produit.

Pour Olivier Hamant, c'est précisément ce qui distingue l'adaptation de la mutation. Il ne suffit plus de chercher des solutions aux problèmes engendrés par notre modèle : il faut accepter de « dérailler », de quitter les rails d'un système fondé sur la performance. « La première chose à faire, c'est interroger, ringardiser la performance », a-t-il insisté. Sans cette remise en cause, même nos initiatives solidaires risquent de devenir de simples correctifs aux effets d'un modèle que nous continuons à faire fonctionner.

L'exemple des semences rend cette distinction très concrète : conserver des graines dans l'immense réserve mondiale du Svalbard tout en laissant disparaître leur diversité dans les champs revient, pour Olivier Hamant, à préparer l'après-catastrophe sans transformer ce qui la rend possible. Il oppose à cette logique les fermes semencières, où les variétés continuent à être cultivées et à circuler. Les cellules imaginales ne sont donc pas à inventer : elles sont déjà là. « Il faut bien réaliser que le papillon, il est en train d'émerger aujourd'hui. »

Ces cellules imaginales ont des formes très ordinaires : un EHPAD organisé comme un petit village et ouvert sur l'extérieur, des cafés associatifs, des jardins familiaux, des écolieux ou encore un outil mobile de transformation partagé entre producteurs et productrices. Elles n'ont pas nécessairement vocation à grossir jusqu'à remplacer toutes les autres. Elles peuvent se multiplier, se rencontrer et s'hybrider. Et leur émergence demande du soin : lorsque le papillon sort de sa chrysalide, rappelle Julie Chabaud, ses ailes sont encore flasques et humides. Dans les jardins à papillons, des « émergeoires » protègent ce moment de vulnérabilité. Une image qui ramène la discussion au care évoqué plus tôt : faire apparaître autre chose suppose aussi de prendre soin de ce qui commence.

MAIS QUI A INTÉRÊT À CE QUE RIEN NE CHANGE ?

Au moment où se dessine la possibilité d'une métamorphose, François Guerroué ramène dans la discussion une question restée jusque-là en arrière-plan : celle du pouvoir. Il relève les différentes formes d'enclosures apparues au fil des échanges : celles des terres et des forêts, mais aussi la mise en concurrence des mécanismes de solidarité ou le cloisonnement des savoirs scientifiques.

Évoquant les travaux de Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, qui ont étudié pendant des décennies la manière dont les classes les plus fortunées organisent leurs réseaux et les espaces où se construisent et se transmettent les pouvoirs, François Guerroué en retient un paradoxe : « Il n'y a pas plus communiste que les riches », rapporte-t-il en citant Monique Pinçon-Charlot. Tandis que la concurrence et la performance s'imposent au reste de la société, les plus riches savent, eux, s'organiser collectivement pour préserver leurs intérêts. Dès lors, demande-t-il, peut-on parler de métamorphose sans nommer celles et ceux qui bénéficient du système actuel, ni se demander « comment fait-on pour démonter ces structures de pouvoir ? »

Olivier Hamant conteste cependant l'idée que les ultra-riches seraient robustes. « Ils sont très fragiles, en fait », répond-il. Leur capacité à durer tient selon lui à leur faculté d'extraire toujours davantage de ressources : « On a l'impression qu'iels sont robustes parce qu'iels durent, alors qu'en fait non, iels sont juste en train de diversifier les ressources à extraire. »

Le biologiste revient alors au vivant et à la notion de « stock masqué » : un arbre conserve dans son tronc d'importantes réserves de sucre, mais ne les mobilise pas pour produire continuellement davantage de feuilles ou de fleurs ; il vit avec les ressources qu'il trouve dans son milieu et garde ce stock disponible pour les accidents. Si la foudre le frappe ou qu'une partie du tronc est détruite, il peut y puiser pour produire de nouveaux bourgeons et repartir.

Olivier Hamant rapproche ce fonctionnement de celui de la Sécurité sociale. La caisse commune constitue elle aussi un stock dans lequel on ne vit pas en permanence, mais qui peut être mobilisé lorsqu'un besoin survient. À l'inverse, dit-il, « quand on est un•e ultra-riche, on vit dans son stock ».

Face aux structures de pouvoir évoquées par François Guerroué, Olivier Hamant ne privilégie pas pour autant l'affrontement frontal. Il lui préfère la stratégie du jeu de go : encercler progressivement en multipliant les « alliances latérales », les porosités et les communs.

Le poème de John Clare lu au début de la table ronde prend alors un autre relief. Les enclosures qu'il décrivait avaient effacé des chemins en même temps que les usages et les relations qui leur étaient attachés. Deux siècles plus tard, penser autrement les transitions revient peut-être aussi à regarder ce que nous avons laissé enclore — terres, ressources, savoirs, protections collectives — et ce que nous sommes encore capables de remettre en commun.

CE QUE CETTE TABLE RONDE DÉPLACE

DE LA RÉSILIENCE À LA ROBUSTESSE
Il ne s'agit plus d'attendre la chute pour rebondir, mais de rester viable dans les fluctuations.

DE L'ENVIRONNEMENT À L'HABITABILITÉ
Humains, sols, eau, roches et autres vivants participent d'un même milieu. La question devient celle des conditions qui permettent de continuer à l'habiter.

DE LA PROPRIÉTÉ À L'USAGE PARTAGÉ
Les communs interrogent une propriété pensée comme droit d'exclure et remettent au centre les usages et les règles élaborées pour préserver ce qui est partagé.

DE LA PROTECTION INDIVIDUELLE À LA SOLIDARITÉ ORGANISÉE
Sécurité sociale et mutuelles montrent comment la mise en commun des ressources et des risques peut contribuer à la robustesse d'une société.

DE LA TRANSITION À LA MÉTAMORPHOSE
Plutôt que perfectionner le modèle existant, il s'agit de repérer les « cellules imaginales » qui expérimentent déjà autre chose et de favoriser leurs liens. En somme : passer de « faire différemment » à « faire différent ».

Du concept à l'opérationnel : faire territoire avant d'en avoir besoin

Passer des concepts à l'action : c'est l'un des fils conducteurs du Parlement des Liens. Cette table ronde y est consacrée, avec une question centrale : comment agir sans que chacun•e travaille dans son coin, « en silo » ? Du Gard à Liège, les réponses prennent des formes très concrètes : un appel à communs, une machine à trier des légumineuses, un repas imaginé pour 2040, une exposition itinérante ou une entreprise devenue coopérative. Autant d'initiatives partageant un même objectif : construire les liens avant d'en avoir besoin.

Pour Laurent Marseault, spécialiste de la coopération et des communs, il faut commencer par regarder ce qui existe déjà. Il reprend l'image des « cellules imaginales » qui, dans la chenille, portent déjà les organes du futur papillon : dans nos sociétés aussi, des personnes et des collectifs « bricolent dans leur coin, expérimentent, essaient, échouent » et inventent parfois des réponses, sans savoir que d'autres mènent ailleurs des expériences similaires.

L'enjeu est de permettre à ces initiatives de se rencontrer, mais aussi de circuler. « Il y a un enjeu à ce que les cellules imaginales [...] puissent documenter ce qu'elles font et le partager sincèrement à d'autres. » Une expérience comprise, documentée, reprise et adaptée ailleurs peut ainsi passer de l'invention locale à l'innovation sociale.

Encore faut-il sortir de son propre milieu. Laurent Marseault compare avec humour les actrices et acteurs de la transition à des nageuses et nageurs avançant chacun•e dans leur « rail de piscine », convaincu•es que leur sujet est essentiel et que les autres devraient les rejoindre. Or, « souvent, le problème de notre silo est résolu par le silo d'à côté ». D'où l'importance de travailler sur les « connecteurs » : des personnes qui circulent entre différents mondes, mais aussi des outils politiques, numériques ou juridiques qui permettent de partager les connaissances et les ressources produites.

Coopérer suppose enfin d'accepter de ne pas tout maîtriser. « La coopération se construit sur l'exposition de ses vulnérabilités », résume Laurent Marseault. Dire « moi, ça, je ne sais pas faire » ouvre une place à l'autre. On passe alors d'une logique de pouvoir - « je veux, je sais » - à une logique de puissance : « j'ai envie de, mais je ne sais pas comment ».

L'APPEL À COMMUNS, UN APPEL À PROJETS... À L'ENVERS

Dans le Gard, cette manière de penser la coopération commence aussi à transformer l'action publique. En 2024, le Département a adopté un schéma de l'économie sociale et solidaire, dont l'une des principales mesures est un appel à communs.

Hélène Meunier, vice-présidente du Département chargée de l'économie sociale et solidaire, le présente comme « un appel à projets, mais inversé ». Habituellement, une collectivité définit une thématique puis invite les actrices et acteurs du territoire à proposer des projets, qui se retrouvent en concurrence pour obtenir un financement. Ici, le point de départ est différent : des besoins identifiés sur le territoire et des acteur•ices qui cherchent ensemble comment y répondre.

Pour être retenu, un projet doit associer plusieurs partenaires, dont au moins deux tiers issus de l'économie sociale et solidaire (ESS), et intégrer citoyen•nes ou usagers à sa gouvernance. Les ressources produites doivent aussi être documentées et partagées pour pouvoir être réutilisées ailleurs.



L'APPEL À COMMUN, EN DÉTAILS

Dans un appel à projets classique, une collectivité définit une thématique et invite différents acteur•ices à proposer une réponse. L'appel à commun expérimenté par le Département du Gard renverse la logique : il part des besoins identifiés sur le territoire et encourage plusieurs acteur•ices à construire ensemble une réponse.

Pour être soutenu, le projet doit associer une pluralité d'acteur•ices, dont au moins deux tiers issus de l'économie sociale et solidaire. Il doit aussi prévoir une gouvernance réellement partagée.

Autre particularité : ce qui est produit grâce au projet doit pouvoir servir à d'autres. Méthodes, outils, enseignements et ressources sont documentés et partagés sous une licence (CC by SA) qui favorise un partage sincère. L'objectif n'est donc pas seulement de financer une bonne initiative locale, mais de produire quelque chose qui puisse circuler, être repris et adapté ailleurs.

Même la sélection change de logique : un Comité d'accompagnement des communs réunit des élu•es, des agent•es du Département et des acteur•ices de l'Économie Sociale et Solidaire. Il auditionne les candidat•es mais peut aussi les accompagner pour faire évoluer leur proposition. Une manière très concrète de passer de la mise en concurrence à la coopération.

Même l'examen des dossiers se veut collaboratif : « Le Comité d'accompagnement des communs - surnommé avec humour le « CAC 30 » - réunit agent•es du Département, élu•es et acteur•ices de l'ESS. » Les porteurs et porteuses de projets y sont auditionné•es, mais aussi accompagné•es pour faire évoluer leur proposition.

Après une première campagne en 2025, une deuxième a été lancée en 2026. Parmi les projets accompagnés cette année figure notamment une initiative autour de la démocratie de l'eau.

L'appel à communs ne consiste donc pas seulement à financer autrement des projets. Il tente de modifier la relation entre la collectivité et celles et ceux qui agissent sur le territoire : ne plus mettre en concurrence des réponses séparées, mais créer les conditions pour qu'elles se construisent en commun.

ET DEMAIN, QU'EST-CE QU'ON MANGE ?

Avec le Réseau de la coopération du pays d'Uzès, on entre au cœur des problèmes très concrets du territoire : associations, entreprises, élu•es et citoyen•nes issus de secteurs différents y cherchent ensemble comment mieux faire face aux crises déjà présentes ou annoncées.

L'alimentation est l'un de leurs terrains d'expérimentation. Emmanuelle Philip, paysanne et membre du Réseau de la coopération, raconte comment la crise du Covid a mis en évidence la dépendance alimentaire du territoire : « On importe 90 % de ce qu'on consomme et on exporte 90 % de ce qu'on produit. » Le groupe consacré à la souveraineté alimentaire est parti de ce constat, auquel s'ajoutent le vieillissement des agriculteur•ices, les difficultés économiques et les effets du changement climatique.

Il a donc repris la chaîne depuis le début. Les semences d'abord : lesquelles seront adaptées au territoire et au climat de demain ? Puis la récolte : que se passe-t-il si le prestataire dont dépendent plusieurs agriculteur•ices pour moissonner cesse son activité ? Quels équipements pourraient être achetés et utilisés en commun ?

Le tri fournit à lui seul un exemple très concret de ces interdépendances. Des agriculteur•ices sont prêts à diversifier leurs cultures et à produire davantage de légumineuses, mais encore faut-il pouvoir nettoyer et trier les récoltes. Une machine coûte cher et ne se justifie que si plusieurs producteur•ices l'utilisent. Le matin même de la table ronde, l'un des participants au groupe appelle Emmanuelle Philip : « Manue, j'ai acheté une des machines. » Après avoir découvert une installation dans la Drôme, il a décidé d'investir dans une première trieuse.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE : RECONSTRUIRE UNE FILIÈRE LOCALE

Pour réfléchir à la souveraineté alimentaire du territoire, le Réseau de la coopération a choisi de reprendre la chaîne depuis son commencement. À chaque étape, une question très concrète révèle une dépendance.

SEMER - Dispose-t-on de semences adaptées au territoire et au changement climatique ?

CULTIVER - Quelles productions peuvent résister davantage aux sécheresses et aux fortes chaleurs ? Comment mieux retenir l'eau dans les sols ?

RÉCOLTER - Que se passe-t-il si le prestataire dont dépendent plusieurs agriculteur•ices cesse son activité ? Peut-on acheter et utiliser certaines machines en commun ?

TRIER - Comment développer les légumineuses si le territoire ne dispose pas des équipements nécessaires pour nettoyer et trier les récoltes ?

TRANSFORMER ET STOCKER - Où installer les outils de transformation, les espaces de stockage et les équipements partagés ?

VENDRE ET CUISINER - Comment reconnecter producteur•ices, commerces, restaurants, cantines et restauration collective ?

Derrière chacune de ces questions apparaît la même idée : la souveraineté alimentaire ne dépend pas seulement de la présence d'agriculteur•ices, mais de toute une chaîne de métiers, d'outils et de coopérations.

Mais reconstruire une filière ne consiste pas seulement à produire, récolter, trier ou transformer : il faut aussi savoir qui achètera ce qui est produit et à quelles conditions. Le groupe travaille donc sur les besoins des restaurateur•ices et de la restauration collective. Emmanuelle Philip cite l'exemple de coopérations où des cantines et des collectivités s'engagent à acheter les produits des agriculteur•ices, leur assurant des débouchés tout en permettant aux enfants et aux autres usagers et usagères de manger des produits locaux et de qualité.

Reste une question décisive : le modèle économique. Comment permettre aux paysan•nes de vivre de ces nouvelles filières ? Le groupe va jusqu'à interroger la répartition des tâches autour de la production alimentaire. Face à la diminution du nombre d'agriculteur•ices, Emmanuelle Philip lance une idée : ne faudrait-il pas devenir « tous un peu paysans et paysannes » ? Pas nécessairement en mettant tous les mains dans la terre : certain•es peuvent contribuer à la gestion économique, à la communication ou à d'autres tâches indispensables. Ce serait une manière d'élargir la responsabilité de notre alimentation au-delà de celles et ceux qui la produisent directement.

AGRICULTURE GARDOISE : UNE RELÈVE À INVENTER

Agricultrice et membre du Réseau de la coopération du pays d'Uzès, Emmanuelle Philip a présenté un état des lieux préoccupant de l'agriculture locale. Son intervention s'appuie sur les constats réunis au fil des démarches engagées sur le territoire, notamment un diagnostic agraire présenté lors d'une précédente édition du Parlement des Liens.

La moitié des agriculteur•ices du Gard ont plus de 55 ans et, selon les chiffres avancés par Emmanuelle Philip, trois fermes disparaissent chaque mois dans le département. Elle évoque également une perspective particulièrement inquiétante : après l'été 2026, 30 % des paysan•nes pourraient cesser leur activité. La viticulture traverse elle aussi une crise profonde. La moitié du vignoble gardois pourrait disparaître dans les cinq prochaines années. Les coopératives viticoles sont fragilisées et certaines ferment. Au-delà des exploitations, c'est tout un paysage agricole, économique et culturel qui risque de se transformer.

La détresse des agriculteur•ices se traduit aussi par des drames humains. Emmanuelle Philip évoque les suicides survenus récemment parmi les paysan•nes du territoire d'Uzès. À l'échelle française, une étude de la Mutualité sociale agricole, portant sur l'année 2015 et citée dans un rapport sénatorial de 2021, faisait état d'environ deux suicides par jour dans le monde agricole.

Emmanuelle Philip a également évoqué les difficultés du renouvellement des générations agricoles. À la Maison familiale rurale (MFR) d'Uzès, qui forme notamment aux métiers de l'agriculture et de l'horticulture, la situation était devenue préoccupante : trois ans plus tôt, seuls deux jeunes souhaitaient s'installer comme agriculteurs en Occitanie. Mais une autre dynamique se dessine : les formations pour adultes en reconversion attirent de nouveaux candidats ou nouvelles candidates, souvent sans attaches familiales avec le monde agricole. Selon les données présentées par Emmanuelle Philip, le profil type de la personne qui s'installe aujourd'hui dans le Gard serait une femme de 37 ans, non issue du milieu agricole. Une évolution qui témoigne de nouvelles aspirations et d'un intérêt pour le retour à la terre, tout en soulevant la question de l'accès au foncier et de l'accompagnement de ces nouveaux agriculteurs et nouvelles agricultrices.

Pour le Réseau de la coopération, ces constats rendent d'autant plus nécessaire la reconstruction de filières alimentaires locales capables de soutenir celles et ceux qui produisent.

L'eau fait partie de la même réflexion. Le groupe s'intéresse notamment à l'hydrologie régénérative, pour ralentir les écoulements et favoriser l'infiltration dans les sols, mais aussi à l'agroforesterie et aux cultures mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Des essais sont envisagés autour du sorgho et des légumineuses. À chaque fois revient la même question : la solution envisagée améliore-t-elle à la fois la santé des paysan•nes, celle des mangeurs et mangeuses, et celle des milieux ?

Le groupe ne prétend pas avoir toutes les réponses. Emmanuelle Philip profite d'ailleurs de la table ronde pour lancer un appel aux chercheurs et chercheuses : certain•es pourraient travailler avec elleux sur les semences, d'autres sur l'eau ou sur l'évolution du modèle économique agricole. Elle interpelle aussi les responsables politiques : « On a aussi envie de sentir le soutien des élu•es, parce que des élu•es soutenants, c'est facilitant. »

Le Réseau de la coopération ne travaille pas seulement à partir de diagnostics et de groupes de travail : il cherche aussi à expérimenter dès aujourd'hui ce que pourrait être le territoire de demain. Quelques jours après le Parlement des Liens, dans le cadre du festival Saveurs et Savoirs à Uzès, des enfants de 4 à 12 ans vont ainsi préparer un « repas de 2040 » avec de jeunes migrant•es originaires d'Afrique de l'Ouest. Les enfants cultivent et cuisinent ; les jeunes migrant•es partageront notamment leur connaissance de céréales que des agriculteur•ices du territoire envisagent justement de semer. Le repas sera servi autour d'une grande table ouverte à tous et toutes. Des personnes en situation de précarité y sont invitées, mais Emmanuelle Philip insiste : il ne s'agit pas d'organiser un repas qui leur serait réservé. « En 2040, il n'y a plus de silos thématiques, social, catégories socioprofessionnelles, etc. C'est de la convivialité, on est toutes et tous ensemble. » L'expérience dit finalement beaucoup de la méthode défendue par le Réseau de la coopération : faire se rencontrer des personnes qui ne se seraient peut-être pas rencontrées et reconnaître ce que chacune peut apporter.

À LIÈGE, LA CULTURE ENTRE DANS LE CHAMP

Les questions explorées par le Réseau de la coopération dans le pays d'Uzès se posent aussi à Liège, en Wallonie (Belgique), où des acteur•ices de l'alimentation, de la culture et du monde associatif travaillent ensemble depuis plusieurs années. Céline Martin les aborde depuis un autre point de départ : la culture et l'éducation permanente (NDL : équivalent de l'éducation populaire en Belgique francophone). Coordinatrice du service Démocratie et Culture au Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, cofondatrice du dispositif Les Champs des Possibles et coautrice de Nourrir la coopération, elle travaille à faire coopérer des acteur•ices qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble.

Cette démarche s'est notamment développée autour des festivals Nourrir. Le premier, Nourrir Liège, est né en 2017. Depuis, le principe a essaimé dans de nombreux territoires de Wallonie et de Bruxelles : habitant•es, agriculteur•ices, associations, acteur•ices culturels, chercheurs, chercheuses ou pouvoirs publics sont invité•es à se rencontrer autour des questions d'alimentation et d'agriculture. Débats, spectacles, projections, ateliers, rencontres avec des producteur•ices ou moments festifs permettent d'aborder la transition alimentaire autrement qu'entre spécialistes.

NOURRIR LA COOPÉRATION

Comment faire de la coopération un véritable levier de transition alimentaire ? C'est la question au cœur du livre Nourrir la coopération : la coopération, levier de transition alimentaire, paru en septembre 2026 aux Presses Universitaires de Liège.

Ses trois auteur•ices, Christian Jonet, coordinateur de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, Céline Martin, du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, et Pierre Ozer, de l'Université de Liège, partent d'expériences menées dans différentes communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Agriculteur•ices, acteur•ices culturels, scientifiques, associations, pouvoirs publics : l'ouvrage s'intéresse à la manière dont des personnes issues de secteurs différents peuvent apprendre à travailler ensemble autour de la transition alimentaire. Il revient sur les méthodes expérimentées sur le terrain, leurs difficultés et les enseignements qui peuvent en être tirés.

Une façon de prolonger l'un des fils rouges du Parlement des Liens : la coopération ne se décrète pas. Elle se construit, s'expérimente et s'apprend.

Christian Jonet, Céline Martin et Pierre Ozer, Nourrir la coopération : la coopération, levier de transition alimentaire, Presses Universitaires de Liège, coll. Maison des Sciences de l'Homme, septembre 2026, 152 p.

Chaque territoire s'en empare à sa manière. Certains festivals ne durent qu'une journée, d'autres plusieurs jours ; certains sont devenus le point de départ de coopérations qui se poursuivent toute l'année. Car leur fonction n'est pas seulement de sensibiliser à une alimentation plus locale ou durable. Céline Martin insiste sur leur capacité à « écouter autrement le territoire », à faire remonter des besoins et des envies, mais aussi à mettre autour de la même table des acteur•ices qui ne se rencontreraient pas nécessairement. C'est de ces échanges que peuvent ensuite naître des projets concrets.



À Liège, une discussion sur l'approvisionnement local en fournit un bon exemple. Le chef d'une importante structure hospitalière interpelle les participant•es : « Vous êtes sympas avec vos carottes bio, mais moi je sors 3 000 repas par jour. » Pour les cuisines collectives, acheter des légumes locaux ne suffit pas : encore faut-il pouvoir les laver, les éplucher, les découper et les préparer dans les volumes et selon les normes nécessaires. Il manque un maillon entre le producteur ou la productrice et la cuisine. De ces échanges naît une première légumerie à Liège ; d'autres sont aujourd'hui envisagées sur le territoire.

La culture joue également un rôle dans cette mise en mouvement. Culture en transition, une exposition évolutive et participative, rassemble notamment une cinquantaine de capsules vidéo consacrées à des initiatives menées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Photographies, vidéos, installations ou théâtre permettent de montrer ce qui s'invente déjà, plutôt que de réduire la transition à l'annonce d'un avenir menaçant.

« Pour rêver, il faut d'abord qu'on se donne du vocabulaire, une grammaire commune », entend-on dans l'un des extraits présentés. Il s'agit ensuite de croiser les savoirs des citoyen•nes, des producteur•ices, des services publics et des chercheurs et chercheuses pour « inventer, écrire une nouvelle histoire ».

« JE SUIS DEVENU MILLIONNAIRE MALGRÉ MOI »

Faire coopérer des acteur•ices différents est une chose. Chez Arcadie, Matthieu Brunet a poussé la réflexion jusque dans l'entreprise elle-même, en s'attaquant à une question plus sensible : celle de sa propriété. Cette entreprise d'épices et de plantes aromatiques basée à Alès a été fondée par ses parents avec une forte ambition sociale et écologique. Créée sous forme de Scop en 1990, elle devient quelques années plus tard une société classique. Mais en grandissant, Arcadie confronte Matthieu Brunet à une contradiction.

« À un moment donné, je me suis réveillé, j'étais millionnaire. » Non qu'il dispose d'un million d'euros sur son compte : cette richesse correspond à la valeur des parts de l'entreprise héritées de ses parents. Or une entreprise engagée dans la transition cherche elle aussi à réussir, rappelle-t-il. Elle doit réaliser des bénéfices pour investir, se développer et accroître son impact. Mais ce faisant, sa valeur augmente et enrichit mécaniquement ses propriétaires. « J'étais devenu millionnaire malgré moi. »

Matthieu Brunet voit alors se profiler la génération suivante : si Arcadie continue à prospérer, ses enfants hériteront à leur tour de parts dont la valeur aura encore augmenté. Une entreprise créée avec une intention de bien commun peut ainsi contribuer, sans l'avoir recherché, à l'accumulation des patrimoines. La question n'est donc plus seulement de savoir comment utiliser les bénéfices, mais de toucher à la propriété elle-même.

En décembre 2025, Arcadie est devenue une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Matthieu Brunet y a vu une manière de sortir l'entreprise de la propriété individuelle et d'interrompre cette accumulation. Le statut permet aussi de réunir autour de l'entreprise plusieurs de ses parties prenantes : salarié•es, client•es, partenaires ou collectivités. « L'entreprise devient la propriété de ses parties prenantes », résume-t-il.

Le changement est moins spectaculaire qu'il n'y paraît sur le plan du fonctionnement quotidien. Une coopérative reste une entreprise soumise, pour l'essentiel, aux mêmes règles commerciales. Mais, souligne Matthieu Brunet, quelques différences suffisent à modifier profondément la destination de la valeur créée : « On crée du commun au lieu de créer de l'accumulation de richesse. »

QU'EST-CE QU'UNE SCIC ?

Une SCIC, ou société coopérative d'intérêt collectif, est une entreprise coopérative qui associe autour d'un même projet plusieurs catégories de parties prenantes : salarié•es, bénéficiaires ou client•es, producteur•ices, partenaires, associations ou encore collectivités publiques.

C'est ce qui intéresse particulièrement Matthieu Brunet dans ce statut. Là où une Scop appartient principalement à ses salarié•es, la SCIC permet de réunir autour de la gouvernance ceux qui participent de différentes manières à l'activité et à son utilité collective.

Le capital n'y donne pas à lui seul le pouvoir : le fonctionnement coopératif repose sur le principe « une personne = une voix », avec la possibilité d'organiser les associé•es en différents collèges de vote.

Autre différence majeure avec une entreprise classique : la plus grande partie des bénéfices doit rester dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables. Ces réserves ne peuvent ensuite être distribuées aux associé•es. La valeur créée est ainsi durablement attachée au projet collectif plutôt qu'au patrimoine de ses propriétaires.

C'est ce mécanisme qui permet à Matthieu Brunet de parler d'Arcadie comme d'une entreprise qui se rapproche d'un commun.

RETROUVER LA VALEUR DE « L'INUTILE »

Mais le changement de statut ne suffit pas. Une entreprise est aussi, observe Matthieu Brunet, « une machine à créer des liens » : elle met quotidiennement en relation ses salarié•es, ses fournisseurs, ses client•es et les acteur•ices de son territoire. Or ces relations restent souvent pensées à travers leur utilité : un fournisseur apporte une matière première, un•e client•e du chiffre d'affaires, un investissement doit produire un rendement. Et si une entreprise entretenait aussi des relations dont elle ne sait pas à l'avance à quoi elles serviront ?



C'est ce qui pousse Arcadie à participer au groupe territorial sur la souveraineté alimentaire, alors même que cette participation n'apporte aucun bénéfice commercial immédiat à l'entreprise. « Est-ce qu'on ne peut pas aller gratter un petit peu plus loin et aller créer des liens un petit peu plus inutiles ou gratuits et aller chercher justement de la robustesse dans l'inutile ? » Matthieu Brunet reprend ici une idée d'Olivier Hamant : « C'est en créant de l'inutile qu'on crée de la robustesse. » Il la rapproche aussi des travaux de Pablo Servigne sur l'entraide : lorsqu'une catastrophe survient, l'entraide est plus forte et plus durable si les liens existaient déjà auparavant.

Ce qui paraît superflu lorsque tout fonctionne peut donc devenir précieux lorsque la situation change. Mais Matthieu Brunet ajoute une raison beaucoup plus immédiate de cultiver ces relations : même si la catastrophe ne vient pas, elles valent déjà par ce qu'elles produisent : « C'est vachement sympa d'être en lien avec le monde. »

Et surtout, le résultat de ces relations ne peut pas être prévu. De ces échanges peuvent surgir des idées, des savoir-faire, voire de nouvelles activités. Ou simplement de la joie. À rebours de la recherche d'efficacité, qui voudrait connaître à l'avance ce que chaque relation va rapporter, la robustesse suppose aussi de laisser une place à ce qui ne sert encore à rien.

PERCEVOIR CE QUI BOUGE AUTOUR DE SOI

Olivier Hamant propose alors un mot pour relier une grande partie de ce qui vient d'être raconté : la proprioception. En biologie, la proprioception nous permet de savoir où se trouvent les différentes parties de notre corps sans avoir besoin de les regarder. Lorsque nous bougeons un bras, des informations remontent en permanence vers le cerveau et nous renseignent sur sa position. « Vous pouvez penser à votre territoire comme un immense exercice de proprioception » : il s'agit de savoir ce qui s'y passe, de repérer les initiatives qui apparaissent et d'observer comment elles réagissent lorsque les conditions changent. Cartographier les expériences robustes ne revient donc pas seulement à dresser un inventaire : cela permet au territoire de mieux percevoir ses propres ressources et ses fragilités.

Pour Olivier Hamant, c'est précisément à cette échelle que peut se retrouver une capacité d'action : « À l'échelle globale, on n'a pas la main. C'est trop gros. À l'échelle du territoire, on a la main. Et c'est là qu'il y a de la puissance. » Il propose pour cela un autre exercice, celui du stress test. Que se passerait-il en cas de rupture d'approvisionnement, si l'énergie devenait extrêmement chère ou si une crise géopolitique perturbait brutalement les échanges ? Qu'est-ce qui, dans le territoire, commencerait par craquer ?

Ce type de scénario révèle des dépendances que le fonctionnement ordinaire rend peu visibles. Il permet surtout de se demander ce qui pourrait être construit dès aujourd'hui pour mieux résister au choc. Les initiatives présentées au cours de la table ronde apportent déjà quelques réponses : diversifier les productions, partager des équipements, relocaliser certaines filières, mieux connaître les ressources du territoire et, surtout, multiplier les liens entre celles et ceux qui y vivent et y travaillent.

FAIRE AVANT DE CONVAINCRE

Reste une question, posée à la fin des échanges : que faire avec celles et ceux qui ne sont pas encore autour de la table ? Comment les convaincre de la nécessité de changer ?

Matthieu Brunet se méfie justement de cette volonté de convaincre. Depuis des décennies, observe-t-il, des « sachant•es » expliquent aux autres ce qu'iels devraient faire, avec pour résultat de susciter aussi des résistances. Il préfère partir de ce que produisent concrètement les expériences déjà engagées. « On se régale, on vit des moments complètement géniaux entre nous », raconte-t-il. Plutôt que de chercher à convaincre, pourquoi ne pas donner envie en racontant ce qui se passe ?

La table ronde en a fourni la matière. Dans le pays d'Uzès, un agriculteur achète une trieuse dont d'autres producteur•ices pourront avoir besoin. À Liège, la difficulté d'un hôpital à travailler avec des légumes locaux contribue à faire naître une légumerie. Des enfants préparent un repas de 2040 avec de jeunes migrant•es qui possèdent elleux-mêmes des savoirs utiles aux agriculteur•ices du territoire. Ailleurs, une entreprise accepte de consacrer du temps à des relations dont elle ne sait pas encore ce qu'elles produiront.

Pris séparément, ces projets ne changent pas un système. Mais ils montrent ce qu'il devient possible de faire lorsque des acteur•ices qui travaillaient jusque-là chacun•e de leur côté commencent à se connaître et à coopérer. C'est peut-être là que la formule de Pablo Servigne, évoquée un peu plus tôt par Matthieu Brunet, prend tout son sens : créer les liens avant d'en avoir besoin.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

Samedi 3 octobre 2026, au dernier jour du Parlement des Liens, deux cercles de discussion ont réuni habitant•es, chercheur•euses, agriculteur•ices et acteur•ices locaux autour de l'eau, de l'agriculture et du soin du territoire. Les expériences racontées ont parfois bousculé les idées défendues les jours précédents. Qui assume les risques de l'expérimentation agricole ? Comment protéger les plus vulnérables en cas de crise ? Et surtout, que peut-on entreprendre ensemble, dès à présent, en Pays d'Uzès ?

Après deux journées de conférences, de témoignages et de débats, le Parlement des Liens a consacré sa dernière matinée à une question : comment traduire les réflexions sur la robustesse en actions concrètes ?

Depuis trois ans, plusieurs enquêtes menées en Pays d'Uzès ont cherché à mieux comprendre les conditions d'habitabilité du territoire, notamment à travers les questions de l'eau et des paysages. Les échanges des jours précédents, nourris d'expériences venues d'ailleurs, ont ouvert de nouvelles perspectives. Restait à les confronter aux réalités locales.

Pour cela, les organisateur•ices ont proposé deux cercles samoans simultanés. Le principe est simple : quelques personnes prennent place au centre de l'assemblée, tandis que les autres écoutent. Chacun•e peut rejoindre la discussion en occupant un siège libre, puis céder sa place. La conversation évolue ainsi au gré des témoignages, des questions et parfois des désaccords.

Un cercle était consacré à l'eau, au climat et à l'agriculture. L'autre portait sur le soin du territoire, la santé et la préparation aux crises. Dans les deux cas, les échanges ont rapidement dépassé les seules questions techniques pour interroger la manière dont les habitant•es pourraient partager les responsabilités et les moyens d'agir.

L'EAU, L'AGRICULTURE ET LES CONDITIONS D'HABITABILITÉ

Le pois chiche serait-il la culture de demain en Pays d'Uzès ? Résistant à la sécheresse, il semble avoir toutes les qualités pour s'adapter au réchauffement climatique. Sauf que, depuis deux ans, Emmanuelle Philip, paysanne du territoire, qui a témoigné la veille lors de la table ronde sur les communs, voit ses récoltes compromises par des pluies trop abondantes. Le pois chiche supporte bien le manque d'eau, explique-t-elle devant les participant•es. Mais beaucoup moins les excès de pluie.

« Nous, en tant que paysans et paysanne, on subit déjà la crise », rappelle-t-elle. Emmanuelle Philip est engagée dans un groupe de travail sur l'eau et l'alimentation en Pays d'Uzès. Agriculteur•ices, élu•es, restaurateur•ices et agronomes y réfléchissent ensemble aux moyens de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire. Selon leur estimation, 90 % de ce qui est consommé localement vient d'ailleurs.

Beaucoup d'agriculteur•ices approchent de la retraite sans successeur, tandis que les candidat•es à l'installation se heurtent au prix des terres. Même lorsqu'on parvient à produire, encore faut-il pouvoir récolter, trier et transformer. Or, un agriculteur équipé pour récolter chez ses collègues envisage d'arrêter son activité.

Le groupe explore plusieurs pistes, notamment l'agroforesterie et l'hydrologie régénérative, qui vise à mieux retenir l'eau dans les sols et les paysages. Mais la paysanne soulève une autre difficulté : « Aujourd'hui, on est les seul•es à porter le risque et à subir les problématiques. » Cette question du risque traverse les expérimentations agricoles, mais aussi les choix collectifs qui ont façonné le territoire.



François Guerroué a présenté trois cartes issues d'une enquête menée trois ans plus tôt en Pays d'Uzès. Réalisée par la paysagiste Clémence Mathieu, la première montrait combien les conditions d'habitabilité varient sur quelques kilomètres. Dans les garrigues calcaires, l'eau disparaît sous terre avant de ressurgir ailleurs. Dans certaines plaines, elle est beaucoup plus accessible.

Une deuxième carte, restée inachevée, devait rendre visibles les infrastructures qui acheminent l'eau potable jusqu'aux habitations. Les captages et les sources avaient pu être localisés, mais pas l'ensemble des ca-

nalisations. « Ce qu'on aurait voulu, c'est récupérer la cartographie des tuyaux pour rendre visible toute cette infrastructure qui fait que vous avez de l'eau à votre robinet. » Mais l'enquête s'est heurtée à la difficulté d'obtenir les données, alors que ces réseaux représentent des dizaines de kilomètres de conduites par commune.

« Sans eau à boire, on ne peut pas habiter », a rappelé François Guerroué. Il a ensuite élargi la perspective au « techno-delta » du Rhône, cet immense système de canaux et de pompages qui a profondément transformé les conditions de vie et les possibilités agricoles du bassin méditerranéen. Ces infrastructures ont rendu possible le développement de territoires entiers, mais elles créent aussi des dépendances. Qui les entretiendra demain ? Avec quels moyens ? Et que se passera-t-il si certaines deviennent impossibles à maintenir ? François Guerroué les a rapprochées de la notion de « communs négatifs », qui désigne les héritages problématiques dont il faut organiser collectivement la prise en charge.

UNE SCIENCE QUI PART DES LIEUX

Valentin Wendling, hydrologue à l'École des Mines d'Alès, a raconté une expérience menée dans les Cévennes. Une sécheresse avait vidé les réservoirs de plusieurs villages. Pour rétablir l'approvisionnement, un ancien captage avait été remis en service, provoquant une contamination du réseau par de l'arsenic.

À la suite de cette crise, des chercheurs et chercheuses ont engagé un travail avec les habitant•es sur les ressources en eau du territoire. Dans ce « laboratoire vivant », les questions de recherche émergent des préoccupations locales. Des habitant•es souhaitaient notamment savoir quels effets aurait la remise en eau d'anciens canaux d'irrigation gravitaire sur l'humidité des sols. « Je peux donner quelques éléments, mais je ne peux pas répondre », a expliqué Valentin Wendling. Des capteurs ont donc été installés pour mesurer les effets de ces expérimentations. Les habitant•es participent ainsi à la construction des connaissances dont iels ont besoin pour décider.

Jérôme Gaillardet a défendu la nécessité de développer cette « science des lieux ». Les modèles climatiques permettent d'anticiper les grandes tendances, mais ils ne disent pas précisément où tombera la pluie dans une vallée, comment elle s'infiltrera ou quelles nappes resteront exploitables.

Le géochimiste a aussi regretté que des bassins versants puissent être étudiés pendant des décennies sans que les connaissances accumulées soient réellement accessibles aux agriculteur•ices qui s'y installent. Il a plaidé pour des recherches qui croisent davantage les disciplines et les savoirs des habitant•es.

Une participante a toutefois exprimé son scepticisme devant la multiplication des initiatives locales, alors que les crises écologiques continuent de s'aggraver. Elle a comparé cette démarche à celle de personnes qui s'occuperaient de la chambre de bonne pendant que l'immeuble entier s'écroule.

L'objection a soulevé une question qui dépasse le Pays d'Uzès : les expérimentations locales peuvent-elles peser sur des transformations dont les causes sont largement économiques et politiques ? Pour plusieurs participant•es, il ne s'agit pas de choisir entre les deux échelles, mais de comprendre comment les grands bouleversements se manifestent dans un territoire particulier et quelles prises celui-ci peut trouver pour agir.

LES PAYSANS, CHERCHEUR•EUSES MALGRÉ ELLEUX ?

Le parcours d'Emmanuelle Philip a donné une dimension très concrète à cette réflexion sur la recherche. Fille et petite-fille de paysans, elle avait d'abord choisi une autre profession : kinésithérapeute. Sa prise de conscience des bouleversements écologiques l'a conduite à revenir à la terre. Elle préfère se définir comme « paysanne », un mot qui exprime pour elle une manière de travailler sans exploiter les autres, tout en essayant de ne pas s'exploiter soi-même.

Pour décider de ses semis, elle consulte parfois la météo vingt fois par jour, échange avec son conjoint et d'autres paysan•nes, participe à des groupes de recherche et se fie aussi à son intuition. Sur ses parcelles agroforestières, elle multiplie les essais. Elle s'interroge notamment sur l'avenir de la lentille et envisage de nouvelles variétés, ainsi que des cultures de millet et de sorgho.

Une participante lui a demandé comment elle finançait ces expérimentations. « Les chercheurs adorent qu'on fasse plein de recherches, mais on est seul•es à faire les recherches et à les assumer. » Elle participe à plusieurs programmes scientifiques, dont un projet européen. Les chercheur•euses disposent de financements pour leurs travaux, mais le temps qu'elle consacre aux expérimentations n'est généralement pas rémunéré. Pour la première fois, un organisme lui a récemment proposé 600 euros.

Une participante habituée à monter des projets de recherche s'est étonnée de cette situation. Pourquoi la rémunération des agriculteur•ices n'est-elle pas prévue dans les budgets ? Jérôme Gaillardet a évoqué les contraintes de financement de la recherche publique et reconnu le problème : lorsque la paysanne travaille avec les chercheur•euses, elle ne peut pas consacrer ce temps à son exploitation.

Valentin Wendling a souligné, de son côté, le manque de moyens humains dont disposent les laboratoires pour accompagner durablement les initiatives locales. Organiser les rencontres, suivre les expérimentations et assurer le dialogue avec les habitant•es demande du temps, qui n'est pas toujours prévu dans les projets.

Mais l'adaptation ne se joue pas uniquement dans les champs. La paysanne a raconté que des amis avaient cultivé du millet, mieux adapté aux conditions locales, avant de se retrouver avec des stocks invendus. Elle envisage de travailler sur des variétés de millet et de sorgho pouvant entrer dans la fabrication du pain. Une future cantine pourrait-elle contribuer à familiariser les enfants avec ces céréales ?

Didier Muffat, maraîcher installé depuis vingt-cinq ans à Belvezet, a témoigné des difficultés qu'il rencontre pour adapter son exploitation. Après un forage infructueux, il a aménagé deux retenues collinaires pour assurer son approvisionnement en eau. Il cultive des légumes entre ses arbres fruitiers et doit protéger ses parcelles des sangliers. Mais l'adaptation se heurte aussi aux habitudes des consommateur•ices. « J'ai choisi de planter des coings. J'aimerais bien que tout le monde essaye d'en manger parce que je n'arrive pas à les vendre », raconte-t-il. Avant d'ajouter : « On essaye de faire des choses qui s'acclimatent. Mais les gens, ils ne veulent pas changer. Iels veulent toujours manger la même chose. » Un autre participant, qui expérimente une soixantaine de variétés d'agrumes en Cévennes ainsi que la culture de l'avocatier, a invité le territoire à faire preuve d'imagination pour inventer une agriculture adaptée aux nouvelles conditions climatiques.

Une salariée d'Arcadie, entreprise spécialisée dans les plantes aromatiques et les épices, a soulevé un autre problème. En dix ans, elle a vu arriver des récoltes contenant des résidus de pesticides, sans que les producteur•ices aient nécessairement utilisé les substances incriminées. Les contaminations pouvaient provenir de l'environnement, mais les lots étaient tout de même refusés. « C'est notre responsabilité à toutes et tous », a-t-elle insisté.

Les pollutions accumulées dans les milieux constituent un héritage collectif, mais leurs conséquences économiques retombent sur les producteur•ices. « À quel moment les paysan•nes sont les salarié•es des citoyen•nes ? Parce que sans les paysan•nes, on ne peut pas vivre. »

La sécurité sociale de l'alimentation a été évoquée comme une piste pour repenser les relations entre producteur•ices et consommateur•ices. D'autres participant•es ont proposé de soutenir financièrement les expérimentations agricoles ou de créer un réseau de fermes où chercheur•euses, paysan•nes et habitant•es pourraient travailler ensemble. Une participante a suggéré de commencer par mieux connaître ce qui existe déjà : « Je vois énormément d'initiatives, énormément de projets, de recherches, mais je ne vois pas les liens. »

Emmanuelle Philip, elle, n'avait pas l'intention d'attendre la prochaine édition du Parlement des Liens. En vue de la prochaine réunion de son groupe de travail, elle a directement interpellé les chercheur•euses présent•es : « Qu'est-ce que vous voyez là sur notre territoire qui vous inspire et que vous pourriez étudier ? » Car si les paysan•nes sont prêt•es à expérimenter sur leurs fermes, iels ont aussi besoin que les chercheur•euses s'impliquent et que le coût de ces recherches ne repose pas uniquement sur leurs épaules.

UN TERRITOIRE QUI PREND SOIN, AVANT QUE LA CRISE SURVIENNE

Dans le cercle consacré au soin, les participant•es ont exploré ce qui permet à un territoire de traverser les crises, mais aussi ce qui rend la vie de ses habitant•es plus désirable au quotidien. Que se passerait-il si l'électricité était coupée pendant huit jours ? Qui irait frapper à la porte d'une personne âgée isolée en pleine canicule ? Et comment préparer les habitant•es à des catastrophes qu'ils n'ont encore jamais vécues ?



Les inondations qui ont frappé la région de Liège en juillet 2021 ont nourri les réflexions. Pierre Ozer, géographe à l'Université de Liège, a rappelé la violence de cette catastrophe et les difficultés auxquelles les collectivités ont été confrontées. Il a notamment insisté sur une dimension souvent oubliée : prendre soin des élu•es. Lorsqu'une catastrophe survient, les responsables locaux doivent prendre des décisions dans l'urgence et répondre à la détresse des habitant•es, parfois sans disposer des moyens ou de la préparation nécessaires. Elleux aussi ont besoin de soutien.

Mais comment développer une culture du risque sans entretenir la peur ? Comment faire comprendre la complexité d'une crise à des personnes qui n'en ont jamais connu ?

JOUER POUR APPRENDRE À FAIRE FACE

Pierre-Alain Ayral, chercheur au CNRS au sein de l'unité de recherche ESPACE, a présenté une piste originale : les jeux sérieux. Ces simulations permettent aux participant•es de se glisser dans la peau des personnes chargées de gérer une catastrophe. Face à une inondation, il faut décider qui alerter, comment organiser les secours et comment réagir lorsque les informations manquent ou se contredisent.

Cette approche a également inspiré des développements en Wallonie. Le jeu Cris'Eau Sec, conçu avec la participation de l'Université de Liège, propose ainsi de simuler une crise liée à la sécheresse dans une commune fictive, Sec-en-Ville. Autour d'une table, six à dix joueurs ou joueuses incarnent les responsables locaux : maire•sse, élu•es, services communaux ou acteur•ices des secours. À mesure que la pénurie d'eau s'aggrave, iels doivent se concerter, communiquer et prendre des décisions.

Ces exercices permettent d'éprouver les difficultés de la gestion de crise avant d'y être confronté. Ils rendent visibles les interdépendances entre acteur•ices et peuvent aider à identifier les faiblesses des procédures. Ils offrent aussi une manière d'aborder les risques sans s'en tenir à des discours alarmistes.

Cercle 2 : prendre soin, faire face aux crises
COMMENT CONSTRUIRE UN TERRITOIRE QUI PREND SOIN ?

LES PÉPITES À CULTIVER

- Utiliser des jeux sérieux pour apprendre à faire face aux crises.

- Cartographier les vulnérabilités du territoire en croisant les risques environnementaux, les fragilités sociales et la mémoire des crises passées.

- Développer une « surcapacité de liens », en multipliant les occasions de rencontre et les pratiques d'entraide avant les crises.

- Expérimenter des démarches d'« aller-vers » pour rejoindre les habitant•es isolé•es et reconnaître leurs capacités d'action.

- Soutenir les initiatives foncières collectives, comme celle de Cévennes 2050, pour permettre l'installation d'activités et la transmission des lieux.

- Créer des espaces où sortir de l'entre-soi, notamment à travers des chantiers agricoles collectifs, et donner aux adolescent•es les moyens de participer réellement à la vie du territoire.

LES QUESTIONS OUVERTES

Comment permettre à chacun d'habiter le territoire et d'y trouver sa place ? Comment préserver les espaces naturels tout en répondant aux besoins de logement ? Comment soutenir l'entraide sans faire peser toujours davantage de responsabilités sur les mêmes personnes ? Et comment préparer les crises sans renoncer à agir sur leurs causes ?

L'ENTRAIDE NE S'IMPROVISE PAS

Nadine Bagué, responsable de projets à l'ADRETS (Association pour le développement en réseau des territoires et des services), accompagne le territoire Cœur de Chartreuse dans une démarche de renforcement de sa robustesse. Son travail consiste notamment à aider les communes, les acteur•ices locaux et les habitant•es à mieux anticiper les crises et à développer les solidarités de proximité. Egalement contributrice au sein du projet Entr'Aide&Crises, une recherche action menée par le Groupe URD, apprendre et innover face aux crises.

Elle a invité les participant•es à s'intéresser aux conditions qui rendent l'entraide possible bien avant qu'une catastrophe survienne. Elle a notamment distingué les liens denses, qui unissent les proches, la famille et les ami•es, des liens légers, noués avec des voisin•es, des commerçant•es ou des connaissances plus occasionnelles.

Ces derniers peuvent jouer un rôle décisif en situation d'urgence. Un•e pharmacien•ne connaît les personnes qui ont besoin de médicaments. Un•e commerçant•e remarque l'absence inhabituelle d'un•e client•e. Un•e voisin•e sait qu'une personne vit seule dans son immeuble. Ces relations, parfois discrètes, permettent de repérer des fragilités qui échappent aux dispositifs institutionnels.

De ses recherches, Nadine Bagué a dégagé trois piliers d'une culture de l'entraide : le tissu social, les pratiques d'entraide et la conscience partagée des vulnérabilités.

Un autre participant a prolongé cette réflexion en évoquant la nécessité d'une « surcapacité de liens ». Il a rappelé le proverbe africain selon lequel « il faut tout un village pour éduquer un enfant ». Cette abondance de relations constitue une ressource collective, à condition de prendre le temps de la construire. On peut multiplier les projets, a-t-il souligné, mais sans les occasions de rencontre qui permettent de tisser ces liens, il sera difficile de les faire vivre.

Il ne suffit donc pas d'élaborer un plan de secours. Encore faut-il que les habitant•es aient l'habitude de se parler et qu'iels aient déjà fait l'expérience de gestes de solidarité. L'entraide se prépare aussi dans les relations ordinaires.

Christophe Orliac, architecte ingénieur en chef à Habitat du Gard, principal Office public de l'habitat du département, a donné un prolongement concret à cette réflexion. Revenant sur les conséquences des épisodes de canicule, il a évoqué les personnes âgées ou isolées qui restent invisibles aux yeux des institutions et ne sollicitent pas spontanément les services publics.

Avec d'autres acteur•ices, il travaille à développer une démarche d'« aller-vers », destinée à mobiliser des bénévoles capables d'entrer en relation avec ces habitant•es. Le projet, encore naissant, cherche à dépasser la seule logique d'assistance. Les personnes identifiées comme vulnérables possèdent aussi des compétences et peuvent contribuer à la vie collective.

UNE GÉOGRAPHIE DES FRAGILITÉS

Comment identifier les endroits où une catastrophe risquerait d'avoir les conséquences les plus graves ? Julie Chabaud a évoqué une démarche associant la mémoire des habitant•es à une cartographie des vulnérabilités. Une première fresque, temporelle, permettrait de reconstituer collectivement les crises qui ont marqué le territoire, les difficultés rencontrées et les solidarités qui se sont organisées. Une seconde, géographique, croiserait différentes données : exposition aux risques climatiques, accès à l'eau, fragilités sociales, problèmes de santé ou dépendance aux infrastructures.

Là où plusieurs vulnérabilités se superposent apparaîtraient des « points chauds », qui pourraient devenir des terrains prioritaires d'expérimentation. L'intérêt de cette démarche est aussi de faire participer les habitant•es à la construction d'une connaissance partagée de leur territoire. Elle s'inscrit dans une conception de la santé commune : la santé des personnes dépend aussi de celle de leur milieu de vie et de la qualité des relations qu'elles entretiennent.

Une médecin présente dans le cercle a rappelé les conséquences très concrètes que pourrait avoir une panne d'électricité prolongée. Que deviendraient les personnes dépendantes d'appareils médicaux, notamment celles qui ont besoin d'oxygène ? Comment assurer la continuité des soins ?

Ces situations montrent l'importance de croiser les connaissances des professionnel•les de santé avec celles des habitant•es, qui savent parfois mieux que quiconque où se trouvent les personnes ayant besoin d'aide.

UNE FRESQUE POUR CARTOGRAPHIER LES VULNÉRABILITÉS

Comment savoir où agir en priorité pour rendre un territoire plus robuste ? Julie Chabaud a évoqué une démarche qui associe la mémoire des habitants à une lecture géographique de leurs vulnérabilités.

UNE FRESQUE TEMPORELLE : retrouver la mémoire des crises
Les habitants reconstituent collectivement les événements qui ont marqué leur territoire : inondations, sécheresses, canicules ou autres perturbations. Ils racontent les difficultés rencontrées, les solidarités qui se sont organisées et les enseignements qu'ils en ont tirés.

UNE FRESQUE GÉOGRAPHIQUE : superposer les fragilités
Sur une carte du territoire, différentes informations sont croisées : exposition aux risques climatiques, accès à l'eau, fragilités sociales, problèmes de santé, dépendance aux infrastructures ou état des milieux naturels.

REPÉRER LES POINTS CHAUDS DE VULNÉRABILITÉ
Là où plusieurs fragilités se superposent apparaissent des zones qui nécessitent une attention particulière. Cette lecture croisée permettrait d'orienter les actions de prévention et d'imaginer des expérimentations adaptées aux réalités locales.

L'intérêt de la démarche est aussi collectif : les habitants participent à la construction d'une connaissance partagée de leur territoire, plutôt que de rester de simples destinataires des politiques de prévention.

PRENDRE SOIN DE CEUX QUI PRENNENT SOIN

La discussion a également fait apparaître une autre catégorie de personnes souvent peu visibles : les aidants. Marie-Hélène Pillot, coordinatrice du Parlement des liens a évoqué qu'au moment même de ces échanges, devait se dérouler la Fête des aidants, dans le cadre des Journées gardoises des aidants. Malheureusement annulée à cause des alertes météo. Derrière cette appellation festive se trouve une réalité quotidienne : des personnes accompagnent un parent malade, un•e conjoint•e dépendant•e ou un enfant en difficulté, parfois pendant de nombreuses années.

Les aidants ne sont d'ailleurs pas tous des adultes. Des enfants et des adolescents assument eux aussi des responsabilités importantes auprès d'un parent, d'un frère ou d'une sœur. Leur rôle reste souvent méconnu. Reconnaître ces engagements et offrir aux aidants des occasions de se rencontrer fait partie des initiatives qui peuvent améliorer la vie collective.

Julie Chabaud a invité les participant•es à élargir encore la réflexion sur le soin, en abordant une question rarement évoquée dans les discussions sur la robustesse : notre rapport à la mort. « La mort, c'est la vie ! », a-t-elle lancé. Elle constitue même, selon elle, un « commun incroyable », puisqu'elle nous concerne tous, alors que nous éprouvons tant de difficultés à en parler.

À Saint-Médard-en-Jalles, où s'expérimente une politique municipale du prendre-soin, plusieurs initiatives cherchent à lui redonner une place dans la vie collective. Des « cafés mortels » permettent d'en parler librement, tandis qu'une fête de la mort et des ateliers consacrés aux directives anticipées invitent les habitant•es à réfléchir à leurs dernières volontés. La réflexion concerne également les cimetières, dont deux doivent être agrandis. Julie Chabaud a notamment évoqué la terramation, qui permet aux corps de retourner à la terre, ainsi que la possibilité de créer des forêts funéraires.

Ces démarches interrogent notre manière d'« honorer ce qui vit et ce qui meurt » sur un territoire. Elles rappellent que prendre soin ne consiste pas seulement à prévenir les crises ou à prolonger la vie, mais aussi à reconnaître sa finitude et à accompagner celles et ceux qui disparaissent.

PRÉPARER LES CRISES SANS S'Y RÉSIGNER

Un participant a toutefois mis en garde contre un risque : à force de développer des dispositifs d'adaptation, ne finit-on pas par considérer les catastrophes comme inévitables ? Se préparer à une inondation est nécessaire. Mais cela ne dispense pas de s'interroger sur les choix d'aménagement, les politiques publiques ou les modèles économiques qui aggravent les risques. Une société pourrait devenir très habile à gérer les crises sans jamais remettre en question ce qui les provoque.

Olivier Hamant a abordé cette tension à partir de la notion de surcapacité. Dans une organisation entièrement optimisée, chaque ressource est utilisée au maximum. Il ne reste plus de réserves lorsque survient un événement imprévu. La robustesse suppose au contraire de conserver des marges de manœuvre, y compris du temps pour faire face à ce qui n'était pas prévu.

LA SURCAPACITÉ, UNE CONDITION DE ROBUSTESSE

Dans une logique de performance, une ressource inutilisée paraît superflue. On cherche à réduire les stocks, à supprimer les redondances et à optimiser les équipements.

Olivier Hamant propose de considérer autrement ces marges de manœuvre. Dans les systèmes vivants, la robustesse repose notamment sur la capacité à absorber les perturbations grâce à des ressources supplémentaires ou des solutions de remplacement.

À l'échelle d'un territoire, cette surcapacité peut prendre plusieurs formes : des réserves matérielles, des équipements capables d'accueillir davantage de personnes, mais aussi du temps disponible pour s'occuper d'un proche ou participer à un projet collectif.

Elle invite également à préserver des espaces qui ne sont pas immédiatement affectés à une fonction productive.

La question centrale : comment redonner de la place à ce qui paraît inutile en temps normal, mais pourrait devenir indispensable en situation de crise ?

Christian Sommade, directeur du Haut Comité Français pour la Résilience Nationale, a invité les participant•es à réfléchir à la préparation de la société aux crises. « La stratégie nationale de résilience n'est pas la stratégie de résilience nationale », a-t-il souligné. Autrement dit, renforcer la capacité de l'État à faire face aux catastrophes ne suffit pas. Il faut aussi préparer les collectivités et les citoyen•nes à affronter des perturbations de grande ampleur. Il a pris l'exemple de notre dépendance à l'électricité. Une coupure d'une heure nous met déjà en difficulté. Mais que se passerait-il si elle durait vingt-quatre heures, ou huit jours ? Face à ces risques, il a plaidé pour une meilleure anticipation et pour le maintien de stocks et de réserves, à rebours des logiques d'optimisation qui ont réduit les marges de sécurité de nos sociétés.

Mais les réserves nécessaires à la robustesse d'un territoire ne sont pas seulement matérielles. Elles concernent aussi le temps dont disposent ses habitant•es. Comment participer à un projet territorial lorsque l'emploi du temps ne laisse aucune place à l'imprévu ? Comment aider un•e voisin•e ou s'occuper d'un•e proche lorsqu'on manque déjà de temps ? L'idée d'un « vendredi territoire », qui permettrait de consacrer régulièrement du temps à des projets collectifs, a été évoquée.

Les jeunes sont particulièrement concerné•es. Plusieurs participant•es ont rappelé qu'on ne pouvait pas leur demander de s'engager sans tenir compte de leurs contraintes. Lorsqu'iels participent à une rencontre pendant les heures de cours, iels doivent ensuite rattraper le travail scolaire manqué. Leur donner une place dans les décisions suppose donc aussi de leur en donner les moyens. Philippe Rigoulot, directeur de la Maison des adolescents de Nîmes a insisté sur la nécessité de mieux écouter les jeunes et de soutenir leurs capacités d'expression et d'action. Face aux inquiétudes que suscite l'avenir, il ne suffit pas de recueillir leur parole : il faut aussi leur permettre de participer aux décisions et d'agir aux côtés des adultes.

HABITER AUTREMENT, SE RENCONTRER DAVANTAGE

Un habitant a raconté avoir quitté une maison de 350 m² pour s'installer dans une cabane, avec un équipement réduit, de l'énergie solaire et un puits. Il a parlé de son « écologie intérieure », de son rapport à la terre et de la dimension spirituelle de son engagement. « La Terre prend soin de ses enfants. Constamment », a-t-il affirmé, regrettant que les humain•es aient perdu une partie de leur connexion à la nature, à l'invisible et au sacré. Pour lui, la manière dont nous habitons le monde dépend aussi de notre « état interne », davantage que de notre capacité à être performant•es. Il a ainsi posé une question aux participant•es : peut-on se passer de croire en autre chose qu'au développement ?

Son installation pourrait aujourd'hui lui valoir une expulsion. Il a néanmoins défendu la possibilité de choisir certains risques pour vivre davantage en accord avec ses convictions.

Ce témoignage a ouvert une question délicate : tous les risques ne sont pas choisis. Certaines personnes disposent des ressources nécessaires pour expérimenter d'autres manières d'habiter, tandis que d'autres subissent la précarité sans avoir la possibilité d'en décider.

Une participante a ramené la discussion aux réalités foncières du Pays d'Uzès. Le prix des logements empêche certains jeunes de rester sur le territoire, tandis que celui des terres agricoles complique l'installation de nouveaux producteur•ices. Les personnes qui souhaitent expérimenter des habitats légers se heurtent

parfois aux règlements d'urbanisme et aux réticences des communes. Prendre soin d'un territoire suppose aussi de se demander qui peut encore y habiter, et dans quelles conditions.

Ces difficultés interrogent les choix collectifs en matière de foncier. Les documents d'urbanisme déterminent les usages possibles des sols et les collectivités disposent de leviers pour préserver les terres agricoles, encourager la rénovation du bâti ou favoriser l'accès à des logements abordables. Le collectif Cévennes 2050 explore une autre piste : soustraire des terres à la spéculation. Son projet d'acquisition d'une ferme vise à pérenniser son usage agricole, à permettre l'installation de nouveaux producteurs et nouvelles productrices, et à faire vivre un lieu ouvert à des activités sociales et culturelles. L'ambition est aussi de transmettre ce lieu aux générations suivantes.

Mais habiter un territoire ne signifie pas nécessairement occuper ou aménager tous ses espaces. Une participante a défendu la place des friches naturelles, des arbres et des lieux laissés à la biodiversité. Elle a interrogé la possibilité de simplement « se sentir exister » dans des vies où les espaces de calme et de ressourcement se raréfient. Ces lieux peuvent aussi être précieux précisément parce qu'ils ne sont pas soumis à une obligation de production ou d'utilité immédiate.

Les lieux de rencontre ont également occupé une place importante dans les échanges. Le café associatif d'Arpaillargues, évoqué par un participant, constitue l'un de ces espaces où peuvent se nouer des relations entre des personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées autrement.

D'autres ont proposé de développer les chantiers collectifs dans les fermes, les activités culturelles ou les rencontres entre territoires. Un participant a insisté sur la nécessité de créer des occasions de sortir de l'entre-soi. Il a évoqué des chantiers agricoles collectifs ayant réuni parfois une centaine de personnes autour d'un travail commun. L'alimentation et les terres agricoles peuvent devenir des points de rencontre entre des habitants qui ne fréquentent pas les mêmes cercles. Pierre Ozer a notamment souligné l'intérêt des échanges d'expériences entre la Belgique et le Pays d'Uzès.

FAIRE PLACE À CEUX QUI NE SONT PAS LÀ

Ces expériences ont montré ce que peuvent produire les rencontres entre habitant•es. Elles ont aussi soulevé une question qui a traversé la matinée : comment associer à ces démarches celles et ceux qui n'étaient pas présent•es ?

Les participant•es au Parlement des Liens partageaient, pour beaucoup, une préoccupation commune pour l'avenir du territoire. Mais qu'en est-il de celle et ceux qui travaillent le samedi, qui s'occupent d'un•e proche, qui ne peuvent pas se déplacer ou qui ne se reconnaissent pas dans ce type de rencontre ?

La question rejoint celle des marges de manœuvre défendue par Olivier Hamant. On ne peut pas demander toujours davantage aux mêmes personnes, déjà engagées et disponibles. Élargir la participation suppose de créer les conditions matérielles qui la rendent possible.

Les deux cercles ont également montré combien les problèmes dépassent les domaines habituels de compétence. La paysanne qui expérimente de nouvelles cultures a besoin de chercheur•euses, mais aussi de débouchés et d'une reconnaissance économique de son travail. Le médecin qui s'inquiète d'une panne électrique doit pouvoir compter sur les services de secours autant que sur les solidarités de voisinage. Ces situations montrent combien les réponses nécessitent de faire travailler ensemble des personnes qui n'en ont pas toujours l'habitude.

Plusieurs pistes concrètes ont émergé de cette matinée. Certaines pourraient être expérimentées dans les prochains mois, à condition de réunir les personnes et les moyens nécessaires.

Dans son intervention finale, Olivier Hamant a lancé aux participant•es : « Soyez radicaux, soyez radieux. » Henri Trubert les a invités à poursuivre les échanges au-delà de ces trois journées.

Le Parlement des Liens a permis à des habitant•es, des chercheur•euses et des acteur•ices publics de confronter leurs expériences. La suite dépendra notamment de leur capacité à partager le travail nécessaire, à trouver les moyens de le financer et à associer ceux qui n'ont pas encore pris part à la discussion. ■

Cercle 1 : eau, climat, agriculture. COMMENT RENDRE LE PAYS D'UZÈS HABITABLE DEMAIN ?

LES PÉPITES À CULTIVER

- Développer une « science des lieux », associant chercheur•euses et habitant•es.
- Faire des fermes des espaces d'expérimentation soutenus financièrement.
- Impliquer les consommateur•ices, notamment par la restauration collective, la sécurité sociale de l'alimentation ou le financement citoyen.
- Constituer un réseau de fermes et cartographier les initiatives existantes.
- Intégrer le risque de rupture alimentaire à la préparation communale des crises.

LES QUESTIONS OUVERTES

Qui paiera le temps consacré par les paysan•nes à la recherche ? Comment partager les risques de l'adaptation agricole ? Quelles institutions accepteront de soutenir les expérimentations ? Et comment articuler les initiatives locales avec les transformations économiques et politiques nécessaires à plus grande échelle ?

LE PARLEMENT DES LIENS

L'Ombrière
3 place de la Croix des Palmiers
30700 Uzès

Retrouvez toute l'actualité
du Parlement des Liens sur le site

www.leparlementdesliens.com

Projet soutenu par Fondation de France